

# EVS

# 2021-2025



Coopérative d'idées  
& Fabrique de projets

03/2021 - Crédit illustrations : © Freepick / © Destination Beaujolais



# SOMMAIRE

|  |              |                                 |             |
|--|--------------|---------------------------------|-------------|
| <b>1 - INTRODUCTION</b>                          | <b>P.3</b>   | <b>9 - LES MOYENS DU PROJET</b> | <b>P.49</b> |
| <b>2 - PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION</b>         | <b>P.5</b>   | <b>10 - ORGANIGRAMME 2021</b>   | <b>P.57</b> |
| <b>3 - IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION</b>       | <b>P.8</b>   | <b>11 - FICHE OUTILS</b>        | <b>P.59</b> |
| <b>4 - DÉMARCHE PROJET</b>                       | <b>P.10</b>  | <b>12 - LEXIQUE</b>             | <b>P.68</b> |
| <b>5 - L'ENVIRONNEMENT DE L'EVS</b>              | <b>P.12</b>  | <b>13 - PROJET JEUNESSE</b>     | <b>P.69</b> |
| <b>6 - DIAGNOSTIC</b>                            | <b>P.14</b>  |                                 |             |
| <b>7 - BILAN DES ACTIONS</b>                     | <b>P.23</b>  |                                 |             |
| <b>8 - AXES D'INTERVENTION ET PLAN D'ACTIONS</b> | <b>P. 42</b> |                                 |             |





# 1

# INTRODUCTION

Historiquement le siège social de VHB se trouve sur la commune de Monsols, aujourd'hui Deux-Grosnes. Depuis la création de l'association, les actions rayonnent depuis ce lieu. La spécificité du territoire en lien avec les différentes communes, les vallées, les bassins de vie a induit la nécessité d'un lieu fixe sur la vallée d'Azergues. C'est ainsi que des locaux ont été investis à Lamure-sur-Azergues à partir de 2014. Cela a permis à l'équipe d'avoir un lieu où se poser et où accueillir les habitants et les partenaires.

Passée la période d'appréciation de ces nouvelles conditions d'accueil et de travail, nous constatons de façon exponentielle les limites de cet accueil :

- premièrement, dans sa **posture statique** : un lieu fixe est intéressant pour constituer un repère, mais se trouve confronté de fait à ses limites dans un projet de territoire sur plusieurs communes.
- deuxièmement dans sa dimension actuelle où **l'occupation des salles est régulièrement saturée.**

Le diagnostic réalisé en 2019 est venu confirmer cette impression tant auprès des partenaires que des habitants.

En 2019, 4 professionnels ont participé à la **formation FAVE** (Favoriser l'animation d'action à visée émancipatrice) animée par l'Union Auvergne Rhône-Alpes des Centres Sociaux. À l'issue de cette formation, c'est la totalité de l'équipe de professionnels du centre social (embauchés sur des postes à mi-temps ou plus) qui aura été formée à l'"aller vers", à l'écoute et à l'accompagnement du pouvoir d'agir des habitants.

VHB souhaite construire un **mouvement "d'aller vers"** au-delà des seuls adhérents de l'association en l'élargissant à un plus grand nombre de personnes : tant en permettant un accueil de meilleure qualité des partenaires et des habitants dans les locaux que des rencontres au plus près des personnes dans les villages.

Suite à l'agrément EVS, l'année 2020, malgré le contexte, a permis de **(re)développer "l'aller vers", le hors les murs, de tisser des liens avec des partenaires et de commencer un maillage du territoire autour des solidarités.** C'est autour de ces axes que nous poursuivrons ce projet Espace de Vie Sociale en 2021-2025.



# 2

# PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION



## HISTORIQUE

L'association Vivre en Haut Beaujolais (VHB) est née le 29 avril **1997** (JO du 31 mai 1997). Ses statuts ont été revus et approuvés par les Assemblées Générales extraordinaires du 5 avril 2012, du 8 avril 2015, du 27 avril 2016, du 5 avril 2017 et enfin du 2 avril 2019.

Elle est née suite au travail effectué dans le cadre du PARM mis en place fin 1994 par la MSA.

L'association a un **agrément Jeunesse et Éducation populaire et un agrément Centre Social**. Elle adhère à la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels.



## SES OBJECTIFS ET SES VALEURS

L'association a pour objectif, sur le Haut-Beaujolais et la Haute Vallée d'Azergues, de **susciter, concevoir, piloter et animer un projet de développement local à caractère social, culturel, humain et économique**. L'association a aussi pour mission de gérer les moyens humains, matériels et financiers utiles à la réalisation de ce projet. Les différentes actions de l'association favorisent le **maintien et le développement de la vie en milieu rural**. Il s'agit de :

- renforcer le lien social et la solidarité pour lutter contre l'isolement et l'exclusion,
- favoriser les initiatives individuelles et collectives par la participation et la prise de responsabilité,
- développer les relations intergénérationnelles et de proximité afin de favoriser les échanges de savoirs et les apprentissages,
- s'engager dans une démarche démocratique et susciter des pratiques citoyennes,
- s'inscrire dans une dynamique globale de l'action sociale aux côtés d'autres partenaires.



## LA VIE ASSOCIATIVE

- ✓ Un **Conseil d'Administration** composé de
  - membres actifs au nombre de 12 à 20 avec voix délibérative, élus pour trois ans,
  - membres de droit au nombre de 22 avec voix consultative : 2 Conseillers Départementaux, 2 élus de la CCSB, les maires des 8 communes HB et des 8 communes HVA, 1 représentant de la CAF, 1 représentant de la MSA,
  - membres associés au nombre de 3 à 5 avec voix délibérative : les associations qui participent aux activités ou ont une activité proche de celle du centre social,
  - membres invités : en fonction de l'ordre du jour ou associés à l'histoire de l'Association. Ils ont une voix consultative.

Tant qu'ils sont en activité professionnelle, les assistants sociaux de la MSA à l'origine de l'Association sont invités. Le directeur ou la directrice du centre social est invité permanent avec voix consultative. Mais le Conseil d'Administration peut, s'il le juge utile, siéger sans sa présence.

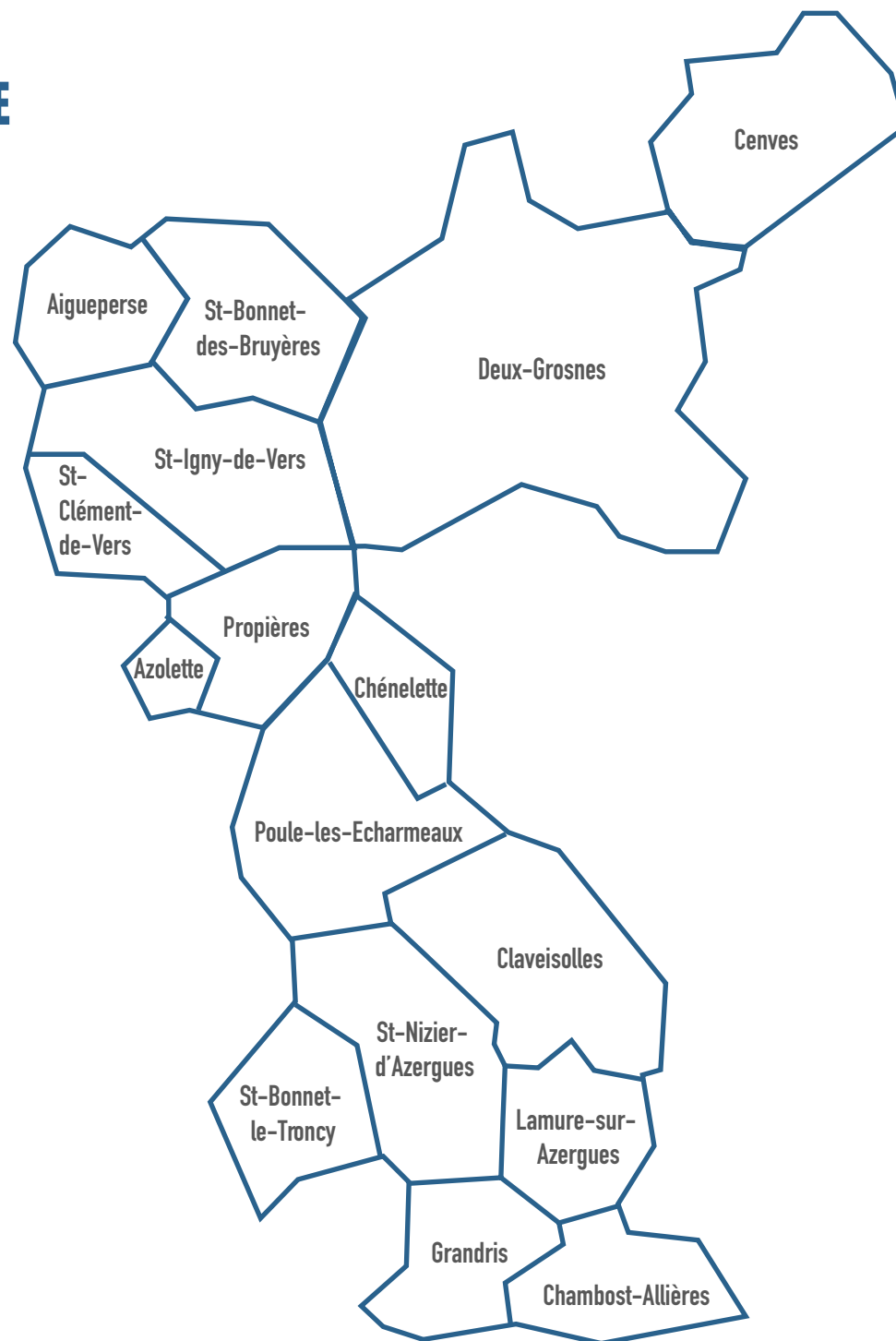
- ✓ Un **comité exécutif** de 3 à 8 membres (en 2019/2020 un comité de présidence de 6 co-présidents).
- ✓ Un **réseau de 77 bénévoles**.
- ✓ Des adhérents : en 2019, **618 adhérents** (358 familles), et 9 structures adhérentes.



## SON TERRITOIRE : PETITE HISTOIRE

L'association VHB est née **suite au travail effectué dans le cadre du PARM** mis en place fin 1994 par la MSA. Le territoire concerné par le PARM à ce moment-là était défini par l'Europe (financeur du PARM) et le territoire d'intervention des assistants sociaux de la MSA mis à disposition dans ce cadre. Il s'agissait des cantons de Lamure-sur-Azergues et de Monsols. Le premier projet social est parti de ce territoire là, en accord avec les élus, les partenaires, les financeurs.

Suite aux différents redécoupages administratifs et à la création d'une commune nouvelle en 2019, le territoire couvre **16 communes du Haut-Beaujolais et de la Haute Azergues**. Il s'étend du nord au sud **sur 50 kms** et compte une **population totale de 10 711 habitants**. Ce territoire est à cheval sur 2 cantons (celui de Tarare pour les 3 communes les plus au sud et celui de Thizy-les-Bourgs pour les autres), 1 communauté de communes (la CCSB) et 1 communauté d'agglomération (la C-OR).





# 3

# IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION





## CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'ASSOCIATION

### VHB

Association

327 Montée des Esses – Monsols – 69860 Deux-Grosnes

04 74 04 73 87

[secretariat@centresocialvhb.fr](mailto:secretariat@centresocialvhb.fr)

**Représentant légal** : comité de présidence

**Contact** : Gaëlle Nourry-Gardien, directrice - [direction@centresocialvhb.fr](mailto:direction@centresocialvhb.fr)



## PRÉSENTATION DE L'EVS

### EVS en Haute Vallée d'Azergues

VHB 2 rue centrale 69870 Lamure sur Azergues

**Zone d'intervention** : Haute Vallée d'Azergues – 8 communes : Chambost-Allières, Grandris, St Bonnet-le-Troncy, Lamure-sur -Azergues, Claveisolles, St-Nizier-d'Azergues, Chenelette, Poule-les-Écharmeaux.

**Rythme et horaires de fonctionnement** : accueil à Lamure du mardi au vendredi le matin et mardi et jeudi après-midi

Hors les murs : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 2 heures le matin et 2 heures l'après-midi.

Appartenance à la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels



# 4

# DÉMARCHE PROJET

Le projet a été **agréé de janvier 2020 à juin 2021**. Il a donc fallu entamer la démarche projet en parallèle du démarrage de sa mise en œuvre. Le **confinement puis le contexte sanitaire** nous ont fait revoir nos ambitions à la baisse et nous avons axé la démarche sur :

- les échanges avec les habitants lors de "l'aller vers",
- les échanges avec les nouveaux partenaires,
- la prise en compte du vécu du confinement et du contexte sanitaire pour envisager le passage du projet 2020-2021 vers le projet 2021-2025.

Nous n'avons pas à proprement parler refait de diagnostic, celui-ci datant de 2019, mais fait un bilan de l'année 2020.

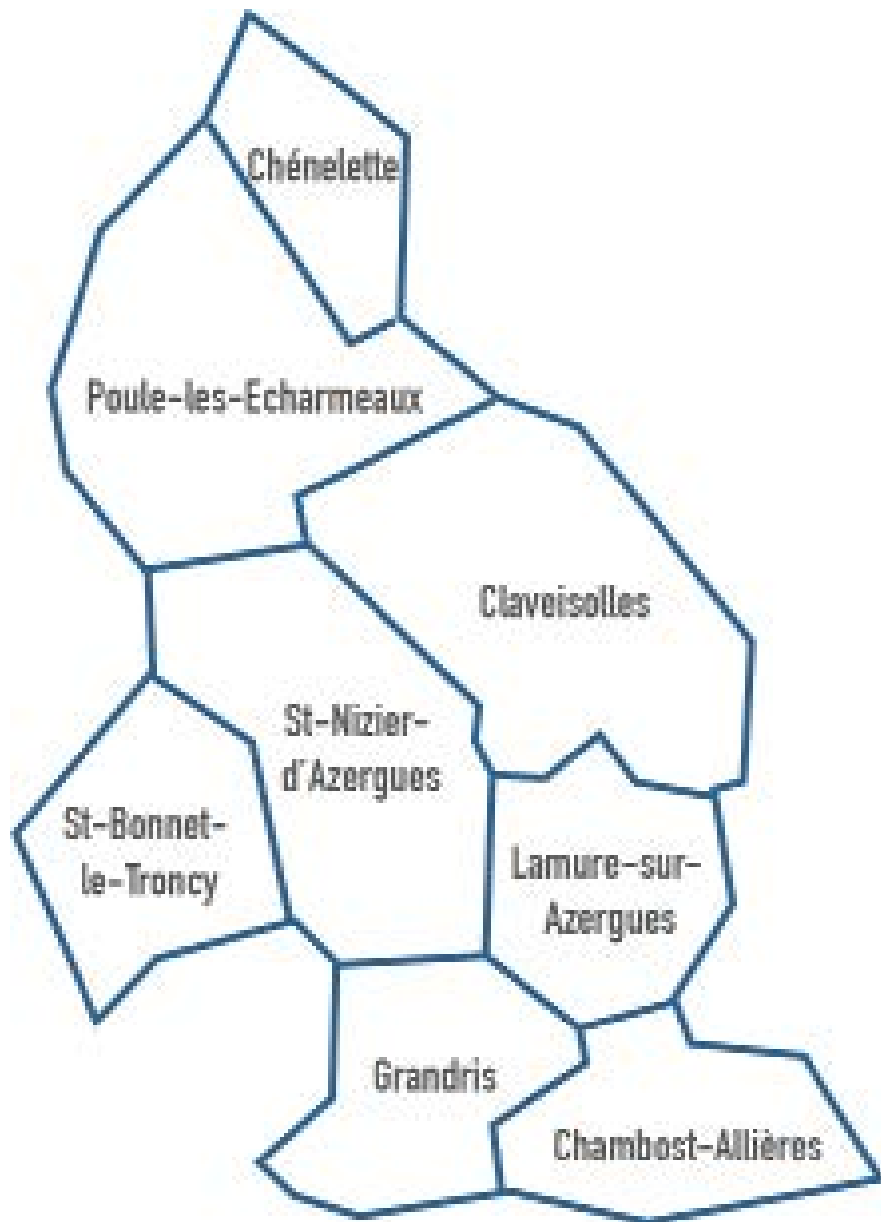
La démarche projet a été intégrée à celle du projet social et du projet familles en renouvellement également.

Ainsi, nous avons décidé de reconduire le projet autour des 2 axes présents dans le projet 2020-2021 : "aller vers" et partenariat et décidé d'en ajouter un autour de la solidarité, une des valeurs partagées par les centres sociaux (re)mise en avant au cours de l'année 2020.



# 5

# L'ENVIRONNEMENT DE L'EVS



L'EVS est implanté sur **8 communes de la Haute Vallée d'Azergues**. Ce territoire correspond à l'ancienne Communauté de Communes de la Haute Vallée d'Azergues (CCHVA) et à l'ancien canton de Lamure (avec 2 communes en plus Thel et Ranchal).

En 2014, dans le cadre de la fusion des intercommunalités, les 8 communes ont intégré la C-OR.

En 2015, suite à la création de la métropole et aux élections départementales, la carte des cantons a été modifiée. Chambost-Allières, Grandris et Lamure-sur-Azergues font partie du canton de Tarare, les autres communes du canton de Thizy-les-Bourgs.



# 6

# DIAGNOSTIC

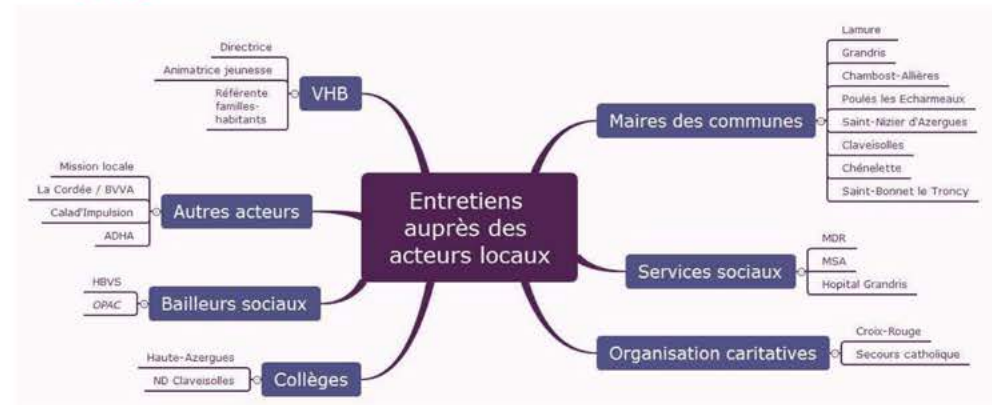
## DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE HAUTE VALLÉE DE L'AZERGUES



## Portrait du territoire



## Un diagnostic pour alimenter le projet EVS



- 23 entretiens réalisés auprès d'un total de 25 interlocuteurs
- Un bon accueil, mais des informations parfois peu objectivées



## Un territoire géographiquement homogène

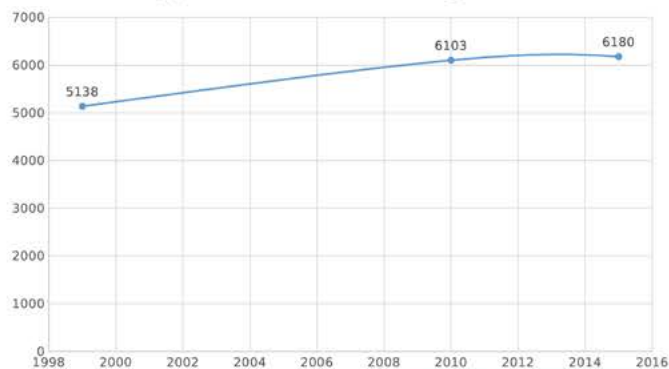
- Un ensemble géographique relativement homogène de 8 communes, structuré par un axe de transport (route et fer), s'étendant sur 20 Km du sud au nord, et une dizaine de Km d'est en ouest.
- Un paysage fortement marqué par la forêt et les pâturages, avec quelques activités industrielles dans la vallée.
- De nombreux hameaux, parfois en altitude, sur des communes de faible densité (entre 23 hab/Km<sup>2</sup> à Claveisolles, et 82 hab/Km<sup>2</sup> à Grandris).
- Des populations majoritairement tournées vers la Vallée de l'Azergues et la centralité de Lamure, à l'exception celles de Chénelette et de Saint-Bonnet le Troncy, orientées (ou partagées) vers d'autres territoires adjacents.



## Un bassin de plus de 6 000 habitants, une population qui se stabilise, après une croissance soutenue

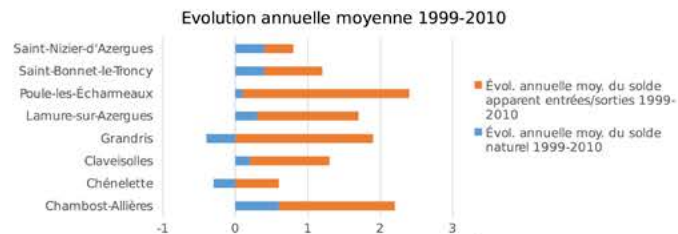
Les 8 communes constituent un bassin de 6236 habitants, qui a connu une croissance significative dans les années 2000, désormais plus limitée.

Evolution de la population de la Haute Vallée d'Azergues entre 1999 et 2015

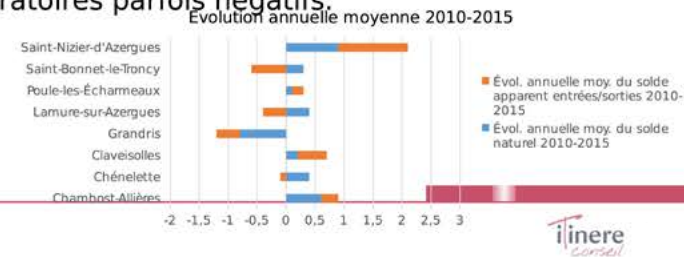


## Une évolution désormais moins homogène

- Entre 99 et 2010, une croissance essentiellement liée aux arrivées d'habitants



- Depuis 2010 des situations plus contrastées, avec des soldes migratoires parfois négatifs.



## Un territoire attractif, au prix d'une mobilité des actifs

- Les prix du foncier, un marché du logement « ouvert » et un environnement favorable soutiennent l'attractivité du territoire, à la fois en « desserrement » des agglomérations de Lyon et de Villefranche, et en opportunités d'installation pour des ménages parfois issus d'autres régions.
- De ce fait, la pendularité des actifs est élevée et impacte les modes de vie (journée longues)
- Les témoignages convergent pour constater que ces installations peuvent se heurter à des contraintes budgétaires ou organisationnelles (énergie, transports) qui se traduisent parfois par des départs (parc privé ou parc public).

## Une mobilité forte des actifs, une dépendance à la voiture

Indicateur du lieu de travail (2015)

|                         | Nb de personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi | % Dans la commune de résidence | % Dans une autre commune du Rhône | % Dans un autre département de la région AURA | % Dans une autre région |
|-------------------------|---|--------------------------------|-----------------------------------|---|-------------------------|
| Chambost-Allières       | 400   | 33,8                           | 61,3                              | 2,5   | 2,5                     |
| Chenelette              | 145   | 13,8                           | 72,4                              | 6,9   | 6,9                     |
| Claveisolles            | 312   | 33,8                           | 59,7                              | 3,2   | 3,2                     |
| Grandris                | 475   | 30,3                           | 60,4                              | 6,3   | 3,1                     |
| Lamure-sur-Azergues     | 450   | 23,3                           | 71,1                              | 4,5   | 1,1                     |
| Poule-les-Echarmeaux    | 470   | 29,8                           | 55,3                              | 4,3   | 10,6                    |
| Saint-Bonnet-Le-Troncy  | 110   | 33,4                           | 62,9                              | 3,7   | 0,0                     |
| Saint-Nizier-d'Azergues | 317   | 20,0                           | 73,8                              | 3,1   | 3,1                     |
| <b>Total HVA</b>        | <b>2 679</b>                                      | <b>28,0</b>                    | <b>63,7</b>                       | <b>4,2</b>                                    | <b>4,1</b>              |

Moyen de transport principal pour aller travailler (2015)

|                         | Nb de personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi | % Pas de transport | % Marche à pied | % Deux roues | % Voiture, camion, fourgonnette | % Transports en commun |
|-------------------------|---|--------------------|-----------------|--------------|---------------------------------|------------------------|
| Chambost-Allières       | 400   | 8,8                | 2,5             | 1,3          | 81,3                            | 6,3                    |
| Chenelette              | 145   | 6,9                | 0,0             | 3,4          | 69,0                            | 20,7                   |
| Claveisolles            | 312   | 6,4                | 6,4             | 1,6          | 82,3                            | 3,2                    |
| Grandris                | 475   | 13,6               | 4,2             | 2,1          | 77,2                            | 3,0                    |
| Lamure-sur-Azergues     | 450   | 4,4                | 4,4             | 2,3          | 84,4                            | 4,4                    |
| Poule-les-Echarmeaux    | 470   | 12,8               | 0,0             | 1,1          | 79,8                            | 6,4                    |
| Saint-Bonnet-Le-Troncy  | 110   | 7,4                | 3,7             | 3,7          | 77,8                            | 7,4                    |
| Saint-Nizier-d'Azergues | 317   | 6,2                | 3,1             | 0,0          | 89,2                            | 1,5                    |
| <b>Total HVA</b>        | <b>2 679</b>                                      | <b>8,8</b>         | <b>3,1</b>      | <b>1,7</b>   | <b>81,1</b>                     | <b>5,3</b>             |



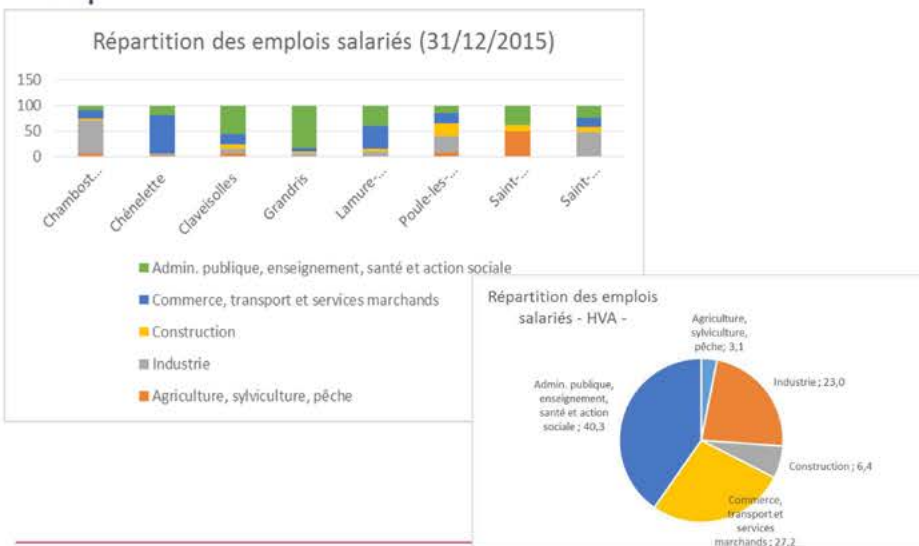
## Des trajets corrélés aux CSP, variables selon les communes

Distance médiane des trajets domicile travail (2014)

| Libellé                 | Ensemble | Artisans, commerçants et chefs d'entreprise | Cadres et professions intellectuelles supérieures | Professions Intermédiaires | Employés | Ouvriers | Agriculteurs exploitants |
|-------------------------|----------|---|---|----------------------------|----------|----------|--------------------------|
| Chambost-Allières       | 17       | 1,2   | 24,6  | 23,7                       | 23,9     | 24,6     | 1,2                      |
| Chénelette              | 23       | 1,0   | 23,4  | 29,0                       | 13,6     | 17,9     | 1                        |
| Claveisolles            | 5        | 2,1   | 2,1   | 26,4                       | 4,9      | 6,8      | 2,1                      |
| Grandris                | 23       | 1,0   | 1,0   | 30,6                       | 28,0     | 22,9     | 1                        |
| Lamure-sur-Azergues     | 6        | 1,5   | 5,5   | 1,5                        | 21,2     | 19,0     | 1,5                      |
| Poule-les-Écharmeaux    | 17       | 1,6   | 66,2  | 33,6                       | 14,5     | 21,7     | 1,6                      |
| Saint-Bonnet-le-Troncy  | 16       | 1,9   | 15,7  | 69,6                       | 8,2      | 17,9     | 1,9                      |
| Saint-Nizier-d'Azergues | 17       | 2,1   | 58,5  | 35,8                       | 9,0      | 11,7     | 2,1                      |

iinere conseil

## Le secteur tertiaire concentre 2/3 des emplois



iinere conseil

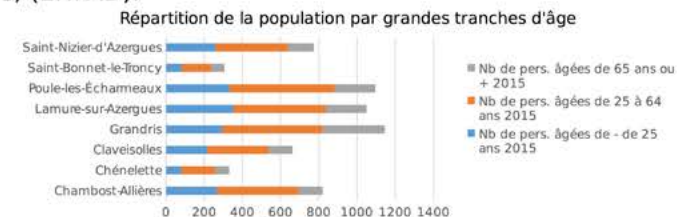
## Un territoire économiquement actif

- Près de 1700 emplois sur le territoire, dont les ¾ sont salariés (seulement 50% à Saint-Bonnet et Chénelette, plus agricoles)
- Le ratio « emplois au lieu de travail » / population (0,27) est caractéristique d'une zone rurale (COR = 0,37 / Rhône = 0,47)
- 394 entreprises en 2017
- 43 créations d'entreprises en 2017
- 75% entreprises sont sans salariés
- 21% ont moins de 10 salariés
- 40% des postes (salariés) dans l'administration publique, près de 27% dans le secteur du commerce, transports et services marchands, 23% dans l'industrie, 6% dans la construction et 3% dans l'agriculture.

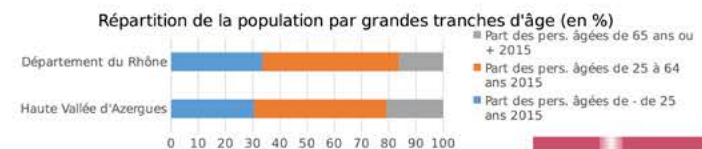
iinere conseil

## Une répartition par âge homogène, une population un peu plus âgée que celle du Rhône

- La répartition par âge est relativement homogène entre les communes, avec toutefois une part plus importante de PA à Grandris, (EHPAD).



- A l'échelle du territoire, les < 25 ans représentent 30% et les > 65 ans 21% (dont 75 ans et + = 10%, et 80 ans et + = 7%)



iinere conseil

## Des actifs en tendance moins qualifiés

- Le taux d'activité des 15-64 ans est plus élevé que la moyenne départementale. La différence est surtout marquée chez les 15-24 ans (54% HVA vs. 40% Rhône), indiquant la part moindre de jeunes en études sur le territoire de la HVA.
- Le niveau global de diplôme est nettement inférieur à celui du Rhône.

Population par niveau de diplôme exploitation principale du RP

| Libellé                     | Nb de pers. non scolarisées de 15 ans ou + 2015 | % non ou peu diplômés | % CAP ou un BEP | % niveau Bac | % diplômés de l'enseignement sup. |
|-----------------------------|---|-----------------------|-----------------|--------------|-----------------------------------|
| Chambost-Allières           | 572   | 28,3                  | 33,9            | 15,9         | 21,9                              |
| Chénelette                  | 263   | 26,6                  | 37,6            | 17,1         | 18,6                              |
| Claveissolles               | 470   | 35,2                  | 30,1            | 16           | 18,6                              |
| Grandris                    | 893   | 32,4                  | 26,2            | 19,3         | 22,2                              |
| Lamure-sur-Azergues         | 740   | 27,9                  | 28,3            | 18,9         | 24,8                              |
| Poule-les-Écharmeaux        | 795   | 32,8                  | 28,8            | 18,5         | 19,9                              |
| Saint-Bonnet-le-Troncy      | 230   | 33                    | 33,7            | 13,3         | 19,9                              |
| Saint-Nizier-d'Azergues     | 549   | 45,1                  | 22,7            | 19,7         | 12,4                              |
| <b>Total HVA</b>            | <b>4 512</b>                                    | <b>32,7</b>           | <b>29,0</b>     | <b>17,9</b>  | <b>20,3</b>                       |
| <b>Département du Rhône</b> | <b>1 258 139</b>                                | <b>26,8</b>           | <b>19,9</b>     | <b>16,2</b>  | <b>37,0</b>                       |

## Davantage de retraités et de CSP moins qualifiés

- Les catégories « agriculteurs », artisans commerçants », « ouvriers » et « retraités » sont surreprésentés (en comparaison du Rhône), au détriment des « cadres », des « Professions intermédiaires » et des « sans activité ».

Population par catégorie sociale (CS)

| Libellé                     | % agriculteurs | % artisans, commerçants, chefs d'entreprise | % cadres et professions intellectuelles sup. | % professions intermédiaires | % employés  | % ouvriers  | % retraités | % autres personnes sans activité professionnelle |
|-----------------------------|----------------|---|--|------------------------------|-------------|-------------|-------------|--|
| Chambost-Allières           | 7,7            | 10  | 4,6  | 11,5                         | 17,7        | 13,8        | 22,3        | 12,3   |
| Chénelette                  | 3,6            | 1,8   | 5,4  | 17,9                         | 14,3        | 12,5        | 39,3        | 5,4  |
| Claveissolles               | 1,9            | 4,8   | 1,9  | 7,7                          | 26,3        | 21,4        | 24,1        | 11,6   |
| Grandris                    | 2,6            | 4,7   | 6,7  | 8,3                          | 16,1        | 15          | 36,9        | 9,8  |
| Lamure-sur-Azergues         | 0,6            | 5,5   | 4,3  | 15,3                         | 17,2        | 17,9        | 28,8        | 10,4   |
| Poule-les-Écharmeaux        | 1,1            | 4,5   | 3,9  | 11,2                         | 18          | 20,8        | 28,1        | 12,4   |
| Saint-Bonnet-le-Troncy      | 6,3            | 6,3   | 3,2  | 6,3                          | 9,5         | 13          | 39,1        | 15,8   |
| Saint-Nizier-d'Azergues     | 2,6            | 6   | 6,8  | 13,7                         | 9,5         | 17,9        | 33,3        | 10,3   |
| <b>Total HVA</b>            | <b>2,8</b>     | <b>5,6</b>                                  | <b>4,8</b>                                   | <b>11,4</b>                  | <b>16,7</b> | <b>17,1</b> | <b>30,5</b> | <b>11,0</b>                                      |
| <b>Département du Rhône</b> | <b>0,4</b>     | <b>3,4</b>                                  | <b>13,0</b>                                  | <b>16,3</b>                  | <b>15,5</b> | <b>10,3</b> | <b>22,9</b> | <b>18,1</b>                                      |

## Une part plus faible de personnes isolées et de familles monoparentales

- Les ménages composés d'un couple (avec ou sans enfants), sont en plus forte proportion. La part des personnes isolées est plus faible.

Composition des ménages exploitation complémentaire du RP

| Libellé                     | Nb de ménages 2015 | % Ménages dont la famille princ. est un couple avec enfant | % Ménages dont la famille princ. est un couple sans enfant | % Ménages dont la famille princ. est une famille monoparentale | % Ménages d'une personne | % Autres ménages sans famille |
|-----------------------------|--------------------|--|--|--|--------------------------|-------------------------------|
| Chambost-Allières           | 344                | 34,9   | 21,8   | 8,7  | 33,4                     | 1,5                           |
| Chénelette                  | 160                | 18,8   | 31,3   | 9,4  | 40,6                     | 3,1                           |
| Claveissolles               | 269                | 32   | 18,6   | 9,3  | 33,5                     | 7,4                           |
| Grandris                    | 479                | 25,9   | 28   | 7,3  | 39,2                     | 0                             |
| Lamure-sur-Azergues         | 439                | 29,6   | 20,5   | 12,5   | 33                       | 3,4                           |
| Poule-les-Écharmeaux        | 446                | 30,3   | 35,9   | 5,6  | 28                       | 0                             |
| Saint-Bonnet-le-Troncy      | 135                | 26,7   | 36,3   | 5,9  | 33,3                     | 0                             |
| Saint-Nizier-d'Azergues     | 320                | 30,6   | 29,1   | 12,2   | 25,9                     | 1,6                           |
| <b>Total HVA</b>            | <b>2 592</b>       | <b>29,3</b>  | <b>27,1</b>  | <b>8,9</b>   | <b>33,0</b>              | <b>1,9</b>                    |
| <b>Département du Rhône</b> | <b>799 940</b>     | <b>26,2</b>  | <b>23,4</b>  | <b>9,1</b>   | <b>37,8</b>              | <b>3,5</b>                    |

- Les familles monoparentales étaient 233, en 2015, soit 13,7% des familles (contre 15,7 % dans le Rhône).

## Des revenus en tendance plus faibles

### Revenus

Source : Insee, Fichier localisé social et fiscal (Filosof)

| Libellé                     | Nb de ménages fiscaux 2015 | Médiane du niveau de vie 2015 (€) | Ecart par rapport à la moyenne HVA (%) | Ecart à la moyenne départementale (%) |
|-----------------------------|----------------------------|-----------------------------------|--|---------------------------------------|
| Chambost-Allières           | 333                        | 20 820                            | 3,5                                    | -4,6                                  |
| Chénelette                  | 162                        | 21 535                            | 7,0                                    | -1,0                                  |
| Claveissolles               | 247                        | 19 775                            | -1,7                                   | -9,8                                  |
| Grandris                    | 494                        | 19 337                            | -3,9                                   | -12,0                                 |
| Lamure-sur-Azergues         | 416                        | 20 453                            | 1,7                                    | -6,4                                  |
| Poule-les-Écharmeaux        | 447                        | 19 839                            | -1,4                                   | -9,5                                  |
| Saint-Bonnet-le-Troncy      | 132                        | 19 361                            | -3,8                                   | -11,9                                 |
| Saint-Nizier-d'Azergues     | 318                        | 20 402                            | 1,4                                    | -6,7                                  |
| <b>Moyenne HVA</b>          | <b>2 549</b>               | <b>20 117</b>                     |  | <b>-8,1</b>                           |
| <b>Département du Rhône</b> | <b>750 851</b>             | <b>21 746</b>                     |  |                                       |

### Allocataires à bas revenus (2017)

Source : Données CNAF

| Libellé                 | Nb allocataires total | Nb total de personnes couvertes | Nb allocataires à bas revenu | Nb de personnes couvertes "à bas revenu" |
|-------------------------|-----------------------|---------------------------------|------------------------------|--|
| Chambost-Allières       | 107                   | 379                             | 22                           | 59                                       |
| Chénelette              | 35                    | 126                             | *                            | *  |
| Claveissolles           | 68                    | 242                             | 18                           | 51                                       |
| Grandris                | 155                   | 475                             | 61                           | 148                                      |
| Lamure-sur-Azergues     | 130                   | 429                             | 33                           | 73                                       |
| Poule-les-Écharmeaux    | 128                   | 465                             | 36                           | 114                                      |
| Saint-Bonnet-le-Troncy  | 29                    | 105                             | 8                            | 21                                       |
| Saint-Nizier-d'Azergues | 100                   | 361                             | 23                           | 57                                       |
| <b>Total HVA</b>        | <b>752</b>            | <b>2 582</b>                    | <b>203</b>                   | <b>523</b>                               |
|                         |                       |                                 | <b>27%</b>                   | <b>20%</b>                               |

## Une situation de l'emploi plus favorable, mais moins égalitaire

- Les taux de chômage sont partout inférieurs au département, voire faibles.
- Sauf à Grandris, les taux de chômage sont sensiblement plus élevés chez les femmes.

| Nombre de chômeur       |                |             |             |             |
|-------------------------|----------------|-------------|-------------|-------------|
| Taux de chômage         |                |             |             |             |
| Libellé                 | Nombre         | Tx Ensemble | Tx Femmes   | Tx Hommes   |
| Chambost-Allières       | 26             | 6,6         | 8,4         | 5,1         |
| Chénelette              | 10             | 6           | 8,2         | 4,3         |
| Claveisoilles           | 15             | 4,8         | 5,8         | 4           |
| Grandris                | 53             | 10,8        | 9,9         | 11,4        |
| Lamure-sur-Azergues     | 34             | 7,1         | 8           | 6,3         |
| Poule-les-Écharmeaux    | 46             | 9,6         | 9,8         | 9,3         |
| Saint-Bonnet-le-Troncy  | 9              | 6,8         | 9,1         | 5,2         |
| Saint-Nizier-d'Azergues | 32             | 9,1         | 9,5         | 9,3         |
| <b>Total HVA</b>        | <b>225</b>     |             |             |             |
| <b>Rhône</b>            | <b>113 835</b> | <b>13</b>   | <b>13,3</b> | <b>12,7</b> |

## ... et mal dénombrées

- Le service social de l'Hôpital de Grandris a observé, en moins d'un an, une vingtaine de cas d'adultes ou de PA désinsérés, précaires, pour partie connaissant des addictions et vivant dans des hameaux isolés et/ou des logements dégradés.
- ¼ de ces situations, découvertes à l'occasion d'une hospitalisation en médecine, n'étaient pas connues de la MDR, et le retour au domicile est parfois problématique (mesure de protection, aide à domicile, soins...).
- Les situations d'addiction apparaissent rarement prises en charge, voire reconnues.
- La MSA témoigne (dans le secteur agricole) de nombreuses situations de mal-être, parfois couplées à une précarité financière et à des conduites addictives.
- Pour certains publics (jeunes précaires, saisonniers), la MSA et Calad'Impulsion) témoignent d'addictions à d'autres toxiques que l'alcool.
- Il reste délicat d'objectiver précisément l'ampleur de ces situations.

## La précarité, des réalités diffuses ...

- Compte tenu de la taille des communes, le secret statistique ne permet pas de dénombrer les allocataires AAH et RSA pour toutes les communes. La MDR dénombre actuellement 64 ménages allocataires du RSA (soit 118 bénéficiaires). 25 ménages sont orientés « accompagnement social », les autres sont orientés « accompagnement professionnel » ou « création d'entreprise ».
- Chaque commune (ou CCAS) accorde chaque année des aides légales à 1 ou 2 ménages pour des situations de précarité, ponctuelles ou récurrentes. Toutefois, les élus considèrent que tous les ménages en difficulté ne se manifestent pas.
- La MDR estime également à 1 ou 2 par commune, le nombre de personnes marginalisées avec des facteurs cumulatifs (inaptitude, addictions).
- Le secours catholique reçoit à Lamure une dizaine de ménages dans l'année, sollicitant des aides, sans profil spécifique, mais distants des services sociaux. La Croix-Rouge accueille pour sa part environ 3 personnes par permanence, pour une écoute ou des aides.

## L'isolement, une réalité délicate à appréhender

- Les élus locaux considèrent que les réseaux de sociabilité (voisinage, référents par hameaux) et les services apportés aux personnes âgées (repas à domicile, ADHA) limitent le risque d'isolement à quelques rares cas, parfois volontaires. La présence de jeunes retraités impliqués joue favorablement.
- Par contre, les risques de mise à l'écart, sur le plan numérique, sont avérés et les offres d'accompagnement ou de formation en la matière ne sont pas suffisantes ou adaptées (niveau de pré-requis pour les ateliers, horaires). Cette difficulté toucherait majoritairement les PA et certains adultes, mais demande à être mieux documentée.
- Pour la MDR, l'enjeu est plus globalement celui de l'isolement social de certaines PA, couplé aux troubles cognitifs, qui nécessite une mobilisation accrue en matière de repérage et de prévention de la perte d'autonomie. Des initiatives existent toutefois sur le territoire (animations et bénévoles à l'EHPAD, ateliers avec VHB).
- Le service social de l'hôpital estime à une vingtaine, le nombre de PA isolées et sous tutelle.

## La fragilité des personnes âgées

- La CARSAT calcule des indicateurs de fragilité appliqués aux retraités du régime général, à partir de facteurs d'âge, d'isolement social (veuvage) et de ressources (exonération CSG). Selon ces critères, 618 retraités sont considérés comme fragiles sur le territoire.
- Sur le plan sanitaire, ils sont également 652 considérés comme fragiles (ALD).

| Risque de fragilité sociale |  |  |
|-----------------------------|--|--|
| Libellé                     | Part des retraités du régime général fragilisés 2017 - 55 ans et + | Nombre de retraités à risque de fragilité du régime général 2017 - Population totale de 55 ans et plus |
| Chambost-Allières           | 37,4   | 64   |
| Chénelette                  | 33,0   | 38   |
| Claveisolles                | 45,8   | 66   |
| Grandris                    | 37,9   | 132  |
| Lamure-sur-Azergues         | 30,8   | 99   |
| Poule-les-Écharmeaux        | 35,1   | 113  |
| Saint-Bonnet-le-Troncy      | 29,2   | 37   |
| Saint-Nizier-d'Azergues     | 29,6   | 69   |
| <b>Total HVA</b>            |  | <b>618</b>   |

iinere  
conseil

## Une appréciation relative des freins à la mobilité

- Les questions de mobilité sont également évoqués par de nombreux acteurs, mais sans réel consensus : pour certains, le problème est marginal (quelques jeunes freinés dans leur accès à l'emploi ou aux loisirs, quelques PA limitées dans leur accès aux services), alors que pour d'autres il apparaît très limitant pour la population.
- L'enjeu perçu est bien ce lui de la diversification des offres en la matière, pour répondre à la diversité des besoins et des pratiques (transports en commun, transports à la demande, co voiturage « réseaux sociaux » ou « classique »,...).
- Dans le cadre du FAJ, la Mission locale accorde une aide au permis pour une dizaine de jeunes par an. Mais la présence désormais d'une seule auto-école sur le territoire est un facteur limitant.
- La Croix-Rouge a initié depuis janvier 2019 un service mobilité, permettant à des personnes non véhiculées de se déplacer, à la demande, pour des démarches, des courses ou des RV médicaux (2 déplacements par semaine jusqu'à présent).
- La diminution actuelle de l'offre en matière de services de santé apparaît dans ce contexte pénalisante

iinere  
conseil

## Les publics jeunes : des perceptions disparates

- Les moins de 15 ans représentent 21% de la population du territoire (entre 17% à Chénelette, et 24% à Chambost-Allières)
- Du côté des **élus communaux**, une préoccupation diffuse liée à :
  - Des actes d'incivilité, en proportion limitée
  - L'absence de lieux d'échange et de convivialité
  - Les risques « écrans », notamment en termes d'isolement
  - L'atonie relative des jeunes
- Pour le **Département**, un nombre de situations préoccupantes très limitées, mais un déficit d'intervenants mobilisables. Un repérage tardif des situations de décrochage. Un risque d'isolement liés aux « écrans ».

iinere  
conseil

## Les publics jeunes : des perceptions disparates

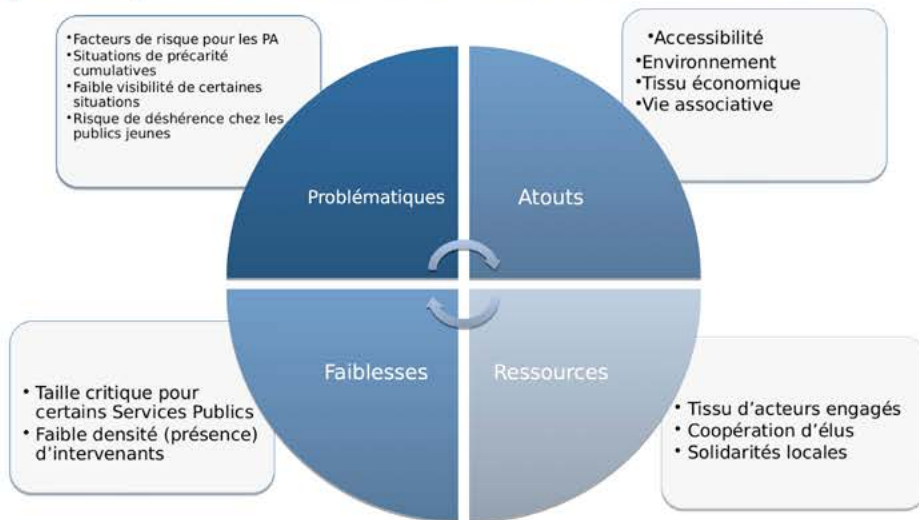
- Pour la **Mission locale**, 42 jeunes (16/25 ans) accompagnés, mais une tendance à la diminution des primo accueils (24 en 2017 / 19 en 2018). Des jeunes pour moitié non qualifiés (et pour 36% de niveau IV), avec pour motifs d'accompagnement :
  - Emploi = 50%
  - Définition projet professionnel = 25%
  - Loisirs, sports et culture = 8%
  - Logement et santé = 4%
- Pour les **collèges**, des préoccupations liées à :
  - L'isolement et l'accès limité aux ressources culturelles (en comparaison du tissu urbain)
  - La faible disponibilité des parents actifs (pendulaires)
  - La censure de certaines familles sur les ambitions et la complexité de l'orientation
  - Les effets des écrans sur la vie relationnelle des jeunes

iinere  
conseil

## Un tissu associatif dense, avec des fragilités

- Un tissu associatif riche d'environ 120 associations actives à l'échelle du territoire avec, dans chaque commune, un « substrat » d'associations dédiées :
  - Au sport (sports collectifs, boules, ...)
  - A la chasse et la pêche
  - Aux parents d'élèves
  - A l'animation locale (comité des fêtes)
  - Au patrimoine
  - Aux « anciens »
  - Et selon les communes, aux jeunes, aux pratiques artistique, au patrimoine, aux conscrits...
- Des associations soutenues par les communes, mais une relève des responsables parfois délicate, faute de capacité d'engagement des actifs.

## En synthèse : forces et faiblesses



## L'offre de services et le partenariat

- Une présence inégale des services à la population, parfois en deçà du seuil permettant leur repérage par la population et leur fréquentation.
- Une optimisation récente de la présence de la MDR, préjudiciable au niveau de coopération avec une partie des acteurs locaux.
- Une reconnaissance du rôle de VHB comme pivot (pause partenariale + accueil des permanences).
- Un niveau d'interconnaissance qui reste perfectible, notamment à l'occasion de mouvements de personnels.
- Des initiatives portées par les acteurs locaux, dans un souci partagé avec les collectivités, de service à la population.
- Une capacité globale d'ingénierie de projets à soutenir.

## Quel rôle pour VHB sur ce territoire ?

- Des attentes convergentes autour de trois axes majeurs
- Des nuances sur les approches
- La résorption de la fracture numérique comme attente transversale
- Une présence attendue sur **tout** le territoire

| Les personnes âgées   | Les jeunes   | Les familles  |
|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aide à la Vie Quotidienne</li> <li>• Prévention de la perte d'autonomie</li> <li>• Lien social</li> <li>• Mixité intergénérationnelle</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Animation loisirs (hors vacances)</li> <li>• Animation prévention</li> <li>• Soutien à l'autonomie et la citoyenneté</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui à la parentalité</li> <li>• Aide à la Vie Quotidienne</li> <li>• Accès aux droits et aux services</li> <li>• Aide alimentaire</li> </ul> |



## MISE À JOUR DU DIAGNOSTIC

Au niveau communal, il y a eu un **fort renouvellement des équipes municipales** suite aux élections de mars 2020 : 5 nouveaux maires et 3 réélus.

Le territoire a encore vu la **fermeture de commerces** (parfois temporaires, les communes mettant tout en œuvre pour permettre leur réouverture) ou leur déplacement en dehors des bourgs centres. Début 2021, les locaux désertés commencent à trouver d'autres destinations : boutique de produits locaux..., les communes mettant tout en œuvre pour accueillir de nouveaux gérants.

La **télé médecine** a été mise en œuvre à Lamure-sur-Azergues, la commune de Grandris a pour projet de salarier un médecin.

Au sein du bâtiment accueillant la maison médicale à Lamure, la C-OR a mis en place un tiers-lieu à destination des travailleurs, entrepreneurs mais aussi du grand public. À l'intérieur de ce lieu baptisé la Bobine, un espace multi-services ouvert à tous propose notamment un **espace de travail partagé** pour les salariés et indépendants. Salles de réunion, bureaux connectés et espaces de coworking sont ainsi disponibles tout au long de l'année. Outre cet espace professionnel, un **lieu culturel** Microfolie aurait dû ouvrir début 2021, lieu qui permet d'accéder à un musée numérique et aux collections des musées nationaux les plus prestigieux. Une antenne de l'office du tourisme s'y est installée.

Une nouvelle association a vu le jour sur la Vallée d'Azergues : **Solidarité Femmes Beaujolais** dont l'objet est la lutte contre les violences faites aux femmes dans le Beaujolais Vert.

La **commune de Claveisolles a poursuivi son développement de projets** : salle des sports fin 2019, une micro-crèche privée pour fin 2021, une Maison d'Accueil Spécialisée pour 2023 et enfin une MARPA en projet.



# 7

# BILAN DES ACTIONS

### **Bilan des actions VHB Hors les Murs - agrément EVS Haute Vallée d'Azergues - année 2020**

Au fil des 2 deux derniers diagnostics réalisés dans le cadre des renouvellements de nos projets, il est ressorti toujours plus de **craintes d'abandon des services** sur le territoire et une inquiétude face à une certaine forme de désertification. Suite au diagnostic fait en 2019 - en amont de l'agrément EVS - qui confirme ces observations, VHB a souhaité construire un **mouvement "d'aller vers"** au-delà des seuls adhérents de l'association en l'élargissant à un plus grand nombre de personnes : tant en permettant un accueil de meilleure qualité des partenaires et des habitants dans les locaux que de rencontres au plus près des personnes dans les villages.

VHB a ainsi mis en place des conditions **au plus près des habitants**, permettant des traits d'union tant avec l'équipe au niveau de l'information et du développement d'actions de mobilisations individuelles ou collectives qu'avec les partenaires.

L'espace de vie sociale s'est construit autour de 3 axes :

- le centre social itinérant et hors les murs pour renforcer une présence sur l'ensemble du territoire dans un mouvement "d'aller vers" et de veille avec parallèlement le souhait de construire une sorte de "catalogue des ressources locales".
- la poursuite de l'animation du partenariat
- l'investissement de l'espace où se trouvent les parents d'adolescents et le déploiement d'un espace jeunesse avec la participation active des adolescents.

#### **1- Animation du partenariat**

#### **2- Déploiement de l'aller vers**

#### **3- Investir où sont les parents d'ado**

*Actions menées par Fabienne Berthelon, secrétaire d'accueil en charge de la communication, Roselyne Garcia, référente familles-habitants, Pascale Pouly, responsable du relais d'assistantes maternelles Les Pitchouns, Mustafa Ozpinar, animateur enfance, Angéline Gicquel, service civique de Mars à Septembre, en lien avec Gaëlle Nourry-Gardien, directrice et Asya Bülbül, secrétaire-comptable ainsi que l'ensemble de l'équipe du Centre Social.*



| AXE   | ACTIONS  | RÉSULTATS  |
|---|--|--|
| <p><b>Le Centre Social animateur du partenariat</b></p>   | <p>Rencontres individuelles (arrivée de nouveaux partenaires, points réguliers)</p> <p>Rencontres collectives :<br/>Pause partenariale – rencontres thématiques</p> <p>Accueil de permanences</p> <p>Actions en partenariat voire co-construites</p> | <p>2 nouvelles associations<br/>1 habitante réfléchissant à une création d'association<br/>5 rencontres partenaires</p> <p>3 pauses partenariales<br/>3 permanences régulières (MSA, Mission locale, Croix Rouge)<br/>1 permanence occasionnelle (PJJ)</p> <p>1 projet en cours<br/>2 projets reportés (cause situation sanitaire)</p> <p>3 permanences régulières (MSA, Mission locale, Croix Rouge)<br/>1 permanence occasionnelle (PJJ)</p> <p>1 projet en cours<br/>2 projets reportés (cause situation sanitaire)</p> |
| <p><b>Renforcer l'écoute et "l'aller vers"</b></p> <p><b>Renforcer/démultiplier la présence de VHB sur son territoire de projet</b></p> | <p>Permanences VHB dans les communes</p> <p>"Catalogue" des ressources locales</p>   | <p>8 temps prévus cet été (1 annulé)<br/>11 temps en septembre-octobre</p> <p>2 catalogues créés (1 pour chaque territoire)</p>  |
| <p><b>Investir où sont les parents d'ado</b></p>  | <p>Temps d'échanges au collège entre parents et entre parents et ados</p>  | <p>Pas de mise en place (situation sanitaire)</p>  |



## ANIMATION DU PARTENARIAT

### RÉSEAU ESSENTIEL DE PARTENAIRES

#### RENCONTRE DE PARTENAIRES

Nous nous efforçons de rencontrer les **personnes porteuses de projets** de notre territoire sur leur sollicitation la majeure partie du temps : soit à titre d'information pour la connaissance du territoire soit pour envisager des projets en commun.

Cette année par exemple nous avons rencontré plusieurs partenaires potentiels : deux nouvelles associations : Solidarité Femme Beaujolais (Lamure) et La Douceur de l'Hêtre (Létra). Nous avons rencontré également une habitante souhaitant monter une association d'accompagnement Montessori à Lamure.

Parallèlement nous avons sollicité une rencontre : avec une éducatrice de La Halte, avec le PIMMS d'Amplepuis, ainsi qu'avec le secours catholique de la Haute Vallée d'Azergues. Au niveau de ces dernières rencontres, nous explorons les différentes **possibilités de partenariats autour de l'accès aux droits administratifs sur le territoire.**

## LES PAUSES PARTENARIALES

Les pauses partenariales ont pour objectif de permettre une **meilleure connaissance entre partenaires et acteurs sociaux pour mieux orienter les habitants** : mieux connaître les missions de chacun, être informés des mouvements de personnels, connaître les actions menées, échanger des informations, faire remonter les besoins des habitants, mutualiser les formations, ...

De nombreux partenaires sur le territoire de VHB sont en itinérance, sur plusieurs territoires également. Ces pauses sont l'occasion de prendre le temps d'échanger.

Les pauses partenariales ont lieu une fois par trimestre sur un temps méridien. Il y a une pause sur la Haute Vallée d'Azergues et une sur le Haut-Beaujolais, les partenaires (personnes, structures, associations...) n'étant pas forcément les mêmes. VHB s'occupe de la logistique de l'accueil. Le lieu de la pause varie en fonction des propositions des partenaires. En raison des contraintes sanitaires, les pauses ont eu lieu mais de façon aménagée (dehors pour celles de l'été), en intérieur avec des salles plus grandes pour permettre la distanciation.

En 2020, 3 pauses ont été proposées :

- **Hiver : à l'ADHA 7 personnes (6 partenaires) + 4 VHB**
- **Printemps : jardin Thérèse et Wladek 5 personnes (3 partenaires) + 4 VHB**
- **Automne : 10 personnes (7 partenaires) + 5 VHB**

Les partenaires sont autant des intervenants sociaux couvrant de grands territoires (Croix Rouge, PJJ, ADMR, MSA, Mission Locale, la Halte...), des partenaires sociaux implantés sur le territoire (Secours Catholique, Solidarité Femme Beaujolais, MDR Lamure, AGIVR, Quartier Métisseur / Beaujolais Vert Mon avenir, la C-OR via l'office de tourisme /espace de coworking...). Une intervenante Atout Prévention de l'atelier Estime de soi est venue participer suite à son atelier le jour même.

Un **carnet d'adresses** en lien avec ces pauses a été mis en place et est un outil très intéressant et très apprécié des partenaires.



# ACTIONS EN PARTENARIAT

## AVEC LA C-OR, LE SERVICE CULTUREL

VHB se positionne comme un **relais local**. Nous sommes en lien avec Anais Eschenbrenner, chargée de mission culture à la C-OR autour de deux projets : Paysages et Musée Itinérant de Germaine, rentrant dans le cadre de « Redessinons le territoire » qui souhaite favoriser la dynamique culturelle en interaction avec les habitants.

- Concernant le **projet Paysage**, celui-ci consiste en une **création participative d'une œuvre chorégraphique au sein d'un espace naturel** avec 3 danseurs professionnels et l'engagement d'un groupe d'habitants. VHB a accueilli une réunion d'information des habitants autour du projet qui devait débuter en mars 2020. En raison de la situation sanitaire, le projet a été reporté. Nous sommes restés en lien avec Fanny (la référente artistique du projet) au fil de l'année.



- Concernant le projet du **musée itinérant de Germaine**, proposé par le Centre Imaginaire (26), est un **parcours scénographique et sonore** qui dévoile douze portraits de femmes, aux vies « presque » ordinaires. Après avoir traversé près d'un siècle, ces femmes ont accepté de transmettre leurs vécus. Ce projet met en lumière des parcours de vie, il questionne le regard que chacun porte aux anciens, aux anciennes. Ce projet constitue un **prétexte pour tisser du lien entre les générations**. Wladek et Thérèse, membres du Quartier Métisseur nous ont sollicités ainsi qu'Anais de la C-OR pour proposer un projet d'action culturelle à l'échelle de la Haute Vallée d'Azergues, à la rencontre des habitants, dans le cadre du programme Redessinons le Territoire. Une première rencontre entre Anais, Wladek, Thérèse et Roselyne a eu lieu au mois de Février. Ce projet faisant écho à ce qui peut être fait au niveau des rencontres intergénérationnelles, il apparaît intéressant au niveau de la dynamique locale, intergénérationnelle, les représentations des personnes retraitées, mais également d'un point de vue partenarial et des liens entre les villages. Le Comité de Présidence donne ainsi son accord pour une participation de VHB sous certaines réserves : étant en renouvellement de projet, il ne sera pas possible que VHB prenne le rôle de coordonnateur local. Les missions menées par VHB seront définies en amont (recueil et animation). L'importance de convier les partenaires locaux nous paraît alors essentielle (HVA Culture, Club des aînés, bibliothèques ...)

L'évènement se projette sur quinze jours en mars 2021. Mais demandera un temps de préparation relativement long puisque la volonté est bien **d'impliquer au plus près les habitants, les acteurs locaux** et ainsi que le projet se construise avec l'appui de l'exposition mais à l'image du territoire de la Haute Vallée d'Azergues.

Une réunion a eu lieu au mois de mars 2020 afin de voir les possibilités proposées par la compagnie.

Les réunions se sont poursuivies au fil de l'année (soit en présentiel soit en visioconférence) afin de construire le projet :

Dans un premier temps, les **contours se sont affinés** : quels partenaires ? Quel territoire ? Quels artistes ?

Le projet a finalement été piloté par Quartier Métisseur en chef de file avec la participation de l'association Douceur de Vivre, HVA Culture et VHB. Nous avons convenu de cantonner le projet à la Haute Vallée d'Azergues dans sa mise en place. Les **artistes ont été recherchés en priorité sur le département**.

Il est ainsi projeté un déploiement du musée sur 15 jours avec une exposition sur plusieurs lieux du territoire (ferme, bibliothèque, EHPAD...). La participation des habitants aux projets est la pierre angulaire. Le week end du 13 mars est envisagé comme un événement festif avec l'ensemble des projets où sont impliqués les habitants et le 13ème portrait qui est une mise en scène théâtralisée.

L'appel à projet est effectué en juin, le comité s'accorde sur le choix de 4 artistes :

- Laurent Pasquier autour d'un projet photo entre adolescents et personnes retraitées
- Sandrine Musel autour d'un projet de Chorale Solidaire
- Le lieu dit avec un projet de théâtre
- Christina Firmino pour un nouveau portrait entre une jeune adulte et une personne à la retraite.

Une rencontre en novembre (en visio) permettra la présentation et l'ajustement de l'ensemble de ces projets. Il est convenu d'un montage vidéo afin de présenter le projet aux habitants début 2021.

La fin d'année amène de **grandes incertitudes** quant aux possibilités de mise en place du projet. Une réunion aura lieu en début d'année afin de statuer sur les **adaptations** possibles, en lien avec le contexte sanitaire.



## HVA CULTURE

Suite à l'assemblée générale de l'association HVA Culture, nous avons rencontré (Roselyne, Marie Noëlle et Montserrat – coprésidentes) Nadine Fiorda, nouvelle présidente afin de préciser les partenariats possibles entre nos deux associations.

Le **projet de soirée cinéma** avec échanges, comme organisé habituellement, a été envisagé cette année avec un film autour des femmes et la participation de l'association « Solidarité Femme Beaujolais ». Le but était de faire connaître l'association nouvellement créée et d'**animer des échanges autour des violences conjugales ainsi que de la place des femmes et l'égalité des genres**.

Cette soirée prévue en novembre **n'a pu avoir lieu en raison du confinement** et n'a pas été reprogrammée dans l'immédiat au vu de la fermeture des cinémas.

Des partenariats en lien avec les secteurs enfance et jeunesse du Centre Social sont en cours de réflexion.

# ACCUEIL DE PERMANENCES DES PARTENAIRES

## PERMANENCE DE LA CROIX-ROUGE SUR ROUES À VHB

En 2018, suite à différentes rencontres avec les responsables de la Croix-Rouge sur Roues, il a été convenu de proposer des temps d'accueil de la Croix-Rouge à VHB : Tous les deuxièmes jeudis après-midi de chaque mois à Lamure .

Par ce biais, la Croix-Rouge propose un **temps convivial** autour d'une boisson chaude pour échanger, être avec d'autres personnes. Cet accueil permet également aux personnes qui en ont besoin de demander une **aide matérielle (vêtements)** et éventuellement une **aide alimentaire** en lien avec la MDR.

Cette permanence permet également aux personnes qui le souhaitent de **déposer des vêtements qui ne leur servent plus**.

Suite à un nombre croissant de demandes de colis alimentaires sur Lamure, la Croix-Rouge de Villefranche a laissé place à celle de Tarare qui vient tous les 15 jours.



## PERMANENCE DE LA MISSION LOCALE

Pour les permanences de suivi tous les 15 jours la référente indique que sur les 101 jeunes de l'ancien canton de Lamure suivis par la mission locale, 42 sont vus en entretien à VHB.

## PERMANENCE DE LA MSA

Pour les permanences sociales tous les 15 jours.

## PERMANENCE OCCASIONNELLE

La Protection Judicière de la Jeunesse (psychologue ou éducatrice) emprunte une salle afin de réaliser un entretien avec un jeune.

## RÉFLEXION

Sur la Haute Vallée d'Azergues, le **tissu associatif est riche et dynamique**.

Nous sommes **attentifs à rencontrer les partenaires** soit quand ils sont nouveaux sur le territoire, soit quand des mouvements au sein des associations se produisent (changement de présidence par exemple), soit de façon régulière pour garder le lien.

Concernant les partenaires qui interviennent sur le territoire, les pauses partenariales et les permanences dans nos locaux permettent de maintenir un lien qui pourrait, sans cela, être plus distendu.



## DÉPLOIEMENT DE "L'ALLER VERS"

### ACCUEIL DANS LES LOCAUX DE LAMURE

La volonté initiale est de déployer une encore **plus grande itinérance** : afin d'organiser une **présence dans toutes les communes** du territoire. L'objectif recherché est de **renforcer l'écoute et l'aller vers**.

Accueil dans les locaux de Lamure :

Fabienne accueille les habitants du mardi au vendredi le matin. Sur 2020, nous avons changé notre manière de comptabiliser et de qualifier les accueils individuels lors du printemps. Nous avons ainsi recensé les accueils de juin à octobre (la fin d'année étant en confinement).

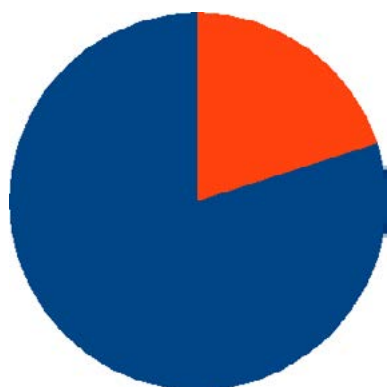
3 personnes ont été accueillies :

1 personne est venue concernant un soutien au sujet d'une assurance vie.

1 nouvelle habitante est venue pour des renseignements sur le territoire et rompre son isolement

1 habitante vient très régulièrement, elle aussi pour rompre son isolement.

Les trois personnes sont adhérentes VHB (VAC, gym et parenthèse colorée).



■ présentiel  
■ téléphone  
■ mail

### CATALOGUE DE RESSOURCES LOCALES

Un catalogue a été construit au printemps recensant les coordonnées des services sociaux, médicaux, associatifs, mairies...

Ce catalogue a vocation à être un **outil interne d'information et d'orientation**.



## HORS LES MURS

Le principe est d'aller dans toutes les communes : sorties d'école, marché, bibliothèque. Fabienne est allée rencontrer les secrétaires de mairie afin de connaître les moments et lieux clefs dans les communes.

Le projet devait initialement démarrer en mars 2020. En raison des restrictions sanitaires, nous n'avons rien pu mettre en place avant l'été 2020. **En juillet**, nous avons démarré en proposant des rendez-vous dans les villages afin de se balader ou d'échanger en extérieur : **8 temps** ont ainsi été proposés dans 8 communes (seul celui de Chénelette a été annulé en raison d'une météo défavorable). Sur chacun de ces temps, nous avons rencontré entre 5 à 10 personnes, le temps du marché étant le plus passant. Sur l'ensemble, nous avons principalement rencontré des retraités et 4 parents avec des enfants. À deux reprises, des personnes de la mairie sont venues nous rencontrer. Les personnes sont principalement du village, même si avec le principe de rendez-vous certains adhérents d'autres communes de VHB se sont déplacés. Les personnes sont contentes de venir discuter. La période est floue. Les habitants ne savent pas trop à quoi s'en tenir au niveau de la situation sanitaire et sociale. *« ça fait du bien de sortir, des jours je vois personne ».*

**De septembre à octobre**, nous avons pu mettre en place **11 temps sur les 8 communes de la vallée**. Forts de nos observations de l'été, nous avons ajusté la mise en place de ces temps : nous avons privilégié les **marchés, les places ou déambulations dans les centres villages**. Nous avons également mis l'accent sur les **sorties d'école**. Nous avons choisi une accroche avec un panneau où il est inscrit « Qu'est-ce qui fait que vous êtes bien ici ? »

Les deux temps de marché à Lamure et Grandris ont permis de rencontrer un nombre intéressant de personnes (une dizaine à Grandris, une vingtaine à Lamure). Les personnes sont de communes et d'âges différents.

Les temps dans les villages permettent de rencontrer quelques personnes : en moyenne 3. Nous allons à la **rencontre des commerçants** (café, poste, petit commerce...). Nous déambulons dans le village ce qui permet de rencontrer des personnes retraitées le plus souvent.

Les 3 temps aux sorties des écoles (Grandris, St-Nizier et Poule) ont permis de rencontrer une dizaine de parents (papa et maman).

Les personnes soulèvent pour une grande partie le **choix de vivre à la campagne**, d'avoir une belle qualité de vie. Certains soulignent l'ouverture progressive aux nouveaux arrivants et aux **solidarités existantes**. D'autres nous expliquent **le contraire**. Il y a du mécontentement en lien avec **l'éloignement des services et des commerces**. Les **problèmes de mobilité** sont récurrents. Il est beaucoup question de la **situation sanitaire** dans les échanges.

Au niveau des parents, la situation sanitaire est un **frein pour l'intégration des nouveaux arrivants et la création de liens sociaux**. Nous observons que notre présence à la sortie des écoles peut permettre parfois d'échanger sur des sujets en lien avec la **parentalité**. Ce qui répond à un de nos objectifs qui est d'aller là où sont les parents. Nous pouvons également souligner que nous sommes dans ce cadre en lien avec plus de papas que dans les activités VHB.

À partir d'octobre, nous avons dû stopper nos actions en lien avec la situation sanitaire.







# VHB ENTRAIDE HABITANTS

Avril 2019, Gaëlle GARDIEN-NOURRY rencontre la responsable de la SCIC BIP POP Anne GUENAND. En novembre 2019, le conseil d'administration de VHB valide le fait que l'association soit porteuse du projet.

Janvier 2020, BIP POP est présenté aux élus du territoire.

Avril 2020, la plateforme d'entraide locale de VHB est lancée en marque BIP POP, mise en place gratuitement pour une **phase de test et dans le contexte du premier confinement** (17 mars au 11 mai 2020). L'objectif étant que les personnes en situation de fragilité puissent bénéficier d'appels de convivialité et/ou de portage de courses.

Le suivi est assuré à VHB par Gaëlle GARDIEN-NOURRY directrice du centre social et par Fabienne BERTHELON chargée d'accueil et de communication.

D'avril à septembre le réseau d'entraide est mis en place. Certaines données sont entrées sur la plateforme mais d'autres ne le sont pas dans la mesure où

- le projet est de passer en marque blanche
- un transfert technique de la plateforme est prévu fin septembre

## CHIFFRES DE LA PLATEFORME AU 15 SEPTEMBRE 2020

### Bénévoles

17 bénévoles résidant en Haute Vallée d'Azergues

À partir de juin : 4 personnes désinscrites

Motifs : recherche active d'une maison, reprise du travail, arrêt maladie, plus disponible mais à recontacter en septembre

### Services rendus

8 portages de courses à domicile

3 transports et courses avec le bénéficiaire

3 mises en relation pour conversations de convivialité

### Bénéficiaires

5 femmes habitantes de la Haute Vallée d'Azergues.

## POINTS POSITIFS

La majorité des retours des bénévoles et bénéficiaires sont **positifs**.

### Témoignages de bénévoles :

17/04 « *Tout se passe bien, j'appelle Mme X tous les jours vers 11h30, c'est une dame très sympathique, les appels se font tous les jours sauf jours fériés et week-end, nous nous sommes même rencontrées.* »

11/05 « *J'ai apporté les courses à Mme X. Tout s'est bien passé de mon côté. Cette dame a une demande de courses précise, ce qui fait que l'on ne se pose pas trop de questions en rayons, sans être exigeante : « faites comme pour vous ».* Contact par téléphone et lors du dépôt très sympathique. »

### Témoignages de bénéficiaires :

15/04 « *Mme X est très gentille.* »

20/05 Appel de Mme X pour remercier d'avoir mis en relation et indiquer qu'elle est très contente de BIP POP, qu'elle a eu des appels réguliers.

## ÉLÉMENTS DE REFLEXION FIN AOÛT

• Les personnes qui ont utilisé le service ont **bien identifié VHB** et réutilisent BIP POP **plusieurs fois**. BIP POP **permet de maintenir une vigilance** en cas de non réponse aux appels de convivialité. 10/7 : Une bénévole n'arrivait pas à joindre une bénéficiaire depuis plusieurs jours. Après contact par VHB, tout allait bien elle était partie de chez elle.

• La phase de test a permis de mettre en exergue les **points d'optimisation de la plateforme** avec l'informaticien de BIP POP.

• Une **remobilisation des bénévoles est nécessaire** après l'été car depuis mi-juin, les bénévoles n'ont pas répondu à 4 demandes services. Après le confinement du printemps, les personnes ont sans doute moins de disponibilités. Il est nécessaire de leur rappeler que leur engagement n'est pas illimité et qu'ils ont le choix afin de prévenir l'essoufflement de la motivation.

• Il est également ressorti le besoin d'**être vigilant sur l'état de santé** de certains bénéficiaires. Une bénévole a indiqué : « Mme X a indiqué ne pas se souvenir avoir fait cette demande et ne pas être intéressée. »

## DÉVELOPPEMENT & ANIMATION PAR L'ANIMATRICE VHB ENTRAIDE HABITANTS

15 septembre 2020, Claire HERVE prend son poste d'**agent de développement et d'animation** à VHB afin de développer le réseau de bénévoles/bénéficiaires et d'assurer le déploiement de la plateforme sur le secteur.

Le 20 septembre 2020 la plateforme passe en **marque blanche**.

Logo VHB-Entraide-Habitants



### Chronologie des actions menées et des rencontres partenariales :

- 25/09/20 : mail de présentation de VHB-ENTRAIDE-HABITANTS aux partenaires sociaux, associatifs et aux 16 mairies du secteur dont 8 en Haute Vallée d'Azergues
- 28/09/20 : communication aux adhérents de VHB dans la Newsletter
- Sept/oct : présentation de VHB-ENTRAIDE-HABITANTS sur les différents groupes d'activités de VHB à Lamure sur Azergues : ateliers Mémoire, Croix-Rouge
- Sept/oct : démarches "ALLER VERS", à la rencontre des habitants des communes : à Lamure-sur-Azergues devant la bibliothèque, dans le bourg de St-Nizier -d'Azergues, de Grandris, de Claveisolles, de Chambost-Allières, sur le marché de Chénelette, etc.
- Sept/oct : distribution des flyers dans les commerces de proximité, cabinets médicaux, bureaux de poste, etc de Lamure/Azergues, Poule-les-Echarmeaux, Grandris, etc.
- 06/10/20 : Pause Partenariale de la Haute Vallée d'Azergues, présentation du dispositif à la COR, AS, associations, etc.
- 07/10/20 : Rendez-vous à la mairie de St-Nizier d'Azergues avec l'adjointe en charge du social et la secrétaire de mairie
- 12/10/20 : Rendez-vous à l'hôpital de Grandris avec la cadre de santé
- 12/10/20 : Rendez-vous avec l'animatrice de l'EHPAD de Grandris  
Suite aux 2 rendez-vous précédemment mentionnés, des projets sont prévus d'intervention de bénévoles auprès des malades et des personnes âgées. Projets interrompus suite à la crise sanitaire.
- 15/10/20 : Rencontre-Partage Bénévoles à Lamure-sur-Azergues. Ce temps de rencontre est prévu pour présenter la plateforme, en faciliter l'utilisation, recruter de nouveaux bénévoles, échanger sur l'engagement à partir des documents officiels (Charte du bénévolat), échanger sur les pratiques, partager un temps convivial, etc. (5 bénévoles inscrits ou intéressés).



Capture d'écran page d'accueil de la plateforme vhb-entraide-habitants

- 23/10/20 : Rendez-vous à la mairie de Grandris avec M<sup>me</sup> le maire, relais assuré par la mairie, rédaction d'un article pour le bulletin, présentation au personnel administratif
- 27/10/10 : Rendez-vous avec la directrice de l'ADHA de Lamure-sur-Azergues
- Décembre 2020 : rencontres avec des mairies, flyers déposés dans le cadre de la distribution des colis aux Anciens quand l'action est maintenue (Grandris)
- À l'annonce du 2<sup>ème</sup> confinement, mise en place de 2 services sur VHB-Entraide-Habitants : portage de courses et de médicaments et appels de convivialité.
- Une communication est faite auprès des mairies : à l'attention des élus et du personnel municipal et une affiche à destination des habitants.
  - communiqué de presse
  - communication via panneau pocket, panneaux lumineux, page Facebook, site VHB, sites des mairies
  - émission de radio le 11 novembre sur Radio Calade
- 30/10/20 au 15/12/20 : démarrage du 2<sup>ème</sup> confinement



Interview Radio Calade - 10/11/2020



Affiche VHB-Entraide-Habitants lors du 2<sup>ème</sup> confinement



Panneau lumineux à Lamure-sur-Azergues

## DEUX-GROSNES Solidarité Vivre en Haut Beaujolais veut accompagner les habitants pendant le confinement

La plateforme d'entraide locale VHB-Entraide-Habitants testée pendant le premier confinement, est active sur le territoire du Haut Beaujolais depuis le mois de septembre et peut devenir encore plus utile en cette période de confinement. Celle-ci permet de mettre en relation des bénévoles locaux et des personnes isolées ayant besoin de petits services du quotidien. Le service rendu est gratuit et l'échange se fait dans une relation de confiance. Pour cela, les bénévoles sont accompagnés dans leur rôle d'intervenants et se réunissent ponctuellement pour

échanger sur leurs pratiques.

À la suite des nouvelles directives du gouvernement face à la recrudescence du nombre de malades du Covid, la plateforme s'adapte aujourd'hui aux nouvelles consignes et besoins. Et ce, afin d'être au plus près de sa philosophie de solidarité et de proximité auprès des personnes isolées, tout en protégeant les bénéficiaires et les bénévoles.

### Un bénévole peut faire vos courses

Alors, si pendant cette nouvelle période de confinement vous ressentez l'envie

d'échanger, de discuter pour rompre la solitude, le réseau vous permet d'être appelé et de partager un moment de convivialité. Un bénévole pourra également se charger de vos courses ou de vos médicaments dans le respect des gestes barrières.

Pour rejoindre l'équipe de bénévoles, pour quelques actions ponctuelles ou un engagement à plus long terme, un contact en ligne [vhb-entraide-habitants.fr](http://vhb-entraide-habitants.fr) ou au 04.74.68.56.50.

Ces actions sont accessibles à tous les habitants du Haut Beaujolais et de la Haute Vallée d'Azergues.

Article de presse - Le Progrès - 01/11/2020

## LES UTILISATEURS DE VHB-ENTRAIDE-HABITANTS

### Chiffres de la plateforme au 31 décembre 2020

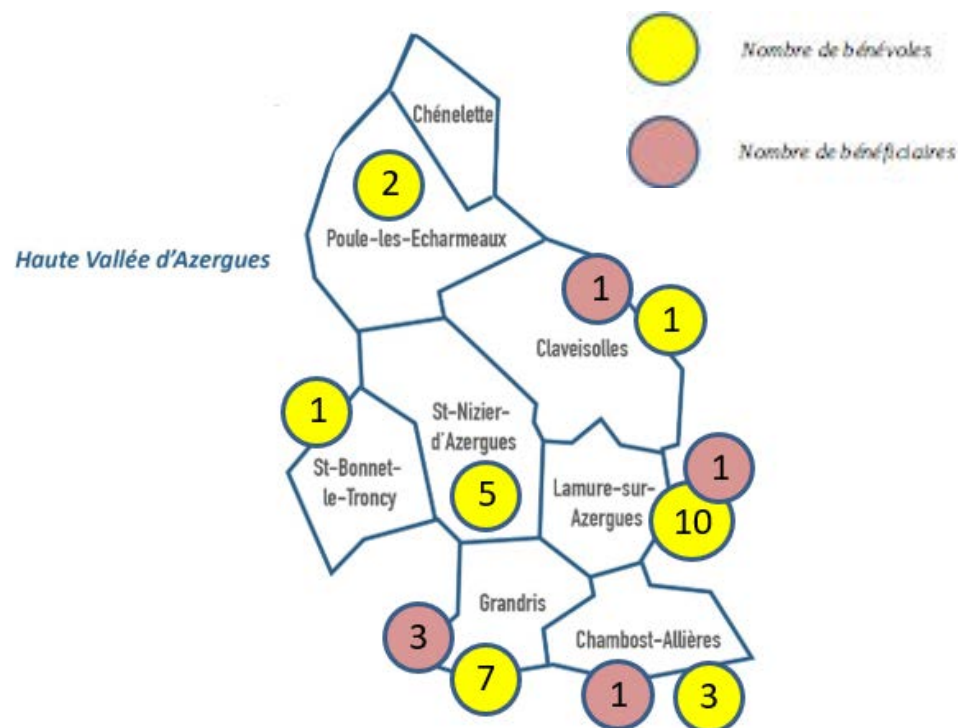
29 bénévoles  
6 bénéficiaires  
31 actions réalisées

### Typologie des bénévoles

29 bénévoles inscrits dans la Haute Vallée d'Azergues  
3 doubles inscriptions bénévole/bénéficiaire  
22 femmes et 7 hommes

### Typologie des bénéficiaires

6 bénéficiaires inscrits dans la Haute-Vallée d'Azergues (dont un hôpital)



## CANAUX DE RECRUTEMENT DES BÉNÉVOLES & DES BÉNÉFICIAIRES

Le recrutement se fait principalement via VHB pour l'année 2020, pour les bénévoles comme pour les bénéficiaires mais on constate en fin d'année (et début d'année 2021) un élargissement des contacts et des provenances notamment suite aux actions menées.

### En chiffres :

Sur les 29 bénévoles : 24 ont eu connaissance de VHB-ENTRAIDE-HABITANTS via VHB (personnes inscrites sur des ateliers, membres adhérents, forum des associations, activité "ALLER VERS" à la rencontre des habitants, etc), 3 suite à des rendez-vous à la mairie, 1 par une amie, 1 par la presse.

### Temps collectif :

Suite aux événements sanitaires, une seule rencontre de bénévoles en groupe a pu avoir lieu en 2020, le 15 octobre à Lamure/Azergues.

### Procédure d'intégration à l'équipe de bénévoles :

- Une personne prend contact avec VHB ou Claire HERVE directement. Un 1<sup>er</sup> échange téléphonique permet d'expliquer le dispositif.
- L'inscription sur la plateforme : elle peut être faite par le/la futur-e bénévole en autonomie (tutoriel à disposition sur le site) ou en binôme avec l'animatrice.
- Suite à l'inscription, une demande de recommandation est envoyée à VHB afin de s'assurer de la légitimité de la candidature.
- Un rendez-vous est proposé avant de valider la candidature.

### Temps individuel d'accueil des bénévoles :

Chaque bénévole est reçu individuellement ou en binôme. Les temps d'accueil se font au gré des besoins. Ce RV permet de :

- Faire connaissance
- Échanger sur le thème du bénévolat
- Prendre connaissance de la charte du bénévolat
- Former à l'utilisation de la plateforme
- Convenir d'un mode de fonctionnement (pour les personnes n'utilisant pas d'outil informatique)
- Recommander la personne postulante
- Valider la candidature
- Répondre aux questions
- Formaliser l'engagement
- ...

## REMARQUES SUR LES BÉNÉVOLES & LES BÉNÉFICIAIRES

- Tous les bénévoles expriment une **grande satisfaction** à pouvoir rendre des services simples du quotidien. La plupart des personnes bénévoles précisent que l'entraide leur fait avant tout du bien à elles.
- **Certaines bénévoles sont plus âgées que les bénéficiaires** auprès desquelles elles interviennent.
- Des suites sont régulièrement données hors plateforme à des services (balade, temps convivial, appels, etc) et des **amitiés se créent**.
- Il est primordial de préciser aux personnes que la **double inscription** en tant que bénévole ET bénéficiaire est possible sur la plateforme. Cela constitue régulièrement un argument décisif dans la volonté de participer.
- On constate une **fragilisation des publics** suite au 2<sup>ème</sup> confinement : des personnes qui envisageaient de s'inscrire en tant que bénévoles prévoient d'être également bénéficiaires.

## LES ACTIONS RÉALISÉES PAR LES BÉNÉVOLES

Au 31 décembre 2020 : près de **40 services** ont été rendus globalement sur le territoire de VHB. 31 actions ont été enregistrées sur la plateforme d'entraide. Chiffre des actions en hausse significative en janvier 2021 suite à la fin du 2<sup>ème</sup> confinement.

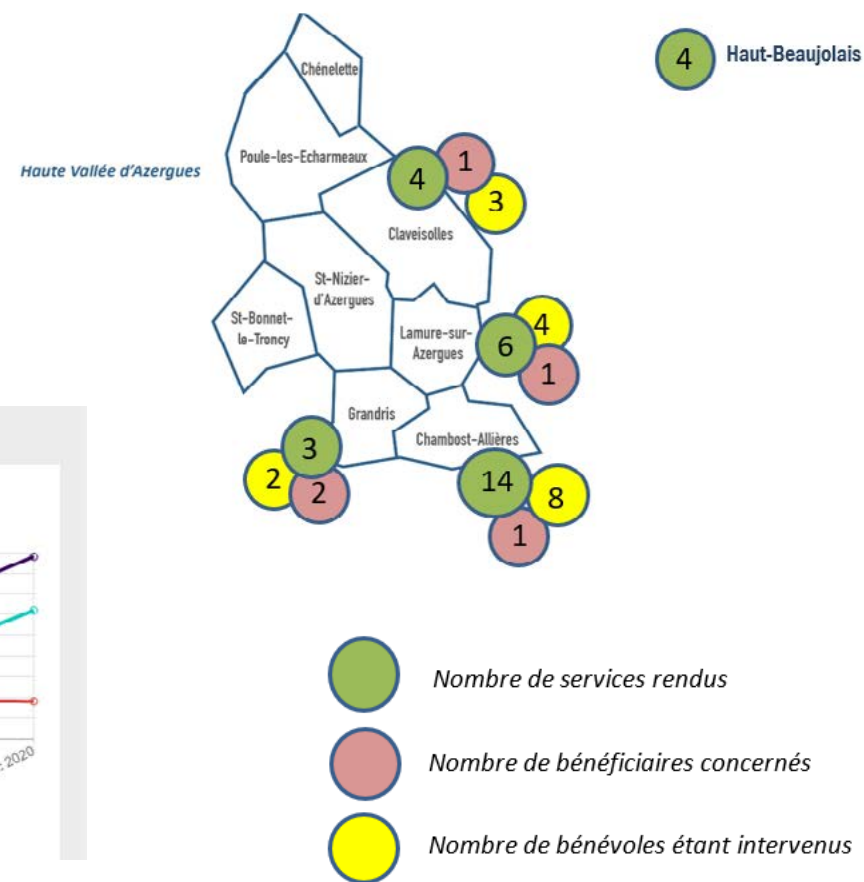


### Répartition des services rendus

- 31 actions ont été réalisées, elles concernent :
- 12 bénévoles
- 5 bénéficiaires + 1 bénéficiaire du Haut-Beaujolais

### Typologie des services rendus

- Convivialité par téléphone : 14 (dans le cadre des confinements notamment)
- Accompagnement aux courses : 10
- Livraison de courses : 1
- Petit bricolage : 1
- Petit service ponctuel du quotidien : 4 (dont travaux de couture, réparation clôture)
- Accompagnement sortie : 1



## UN EXEMPLE D'ACTION COLLECTIVE, L'OPÉRATION UN CONTE - UN SOURIRE

Pour les fêtes de fin d'année, une **opération de lectures de contes au téléphone est mise en place pour les personnes isolées.**

« Décembre s'égrène au rythme des moments d'isolement et dans l'impatience de temps partagés. Pour apporter du sens à cette période particulière de fin de confinement et de fin d'année, votre plateforme VHB-ENTRAIDE-HABITANTS se pare de ses plus beaux atours pour Noël avec l'action UN CONTE – UN SOURIRE. Plusieurs contes de Noël ont été imaginés spécialement pendant le confinement par des auteurs·rices de France, Martinique, Réunion, Québec qui souhaitent les faire partager aux personnes isolées de notre territoire. Les habitants du Haut-Beaujolais & de la Haute Vallée d'Azergues pourront profiter de ces histoires racontées au creux de l'oreille comme de cadeaux déposés au pied du sapin. » Extrait du communiqué de presse

Le projet est relayé par la presse, sur les panneaux lumineux des communes, etc.

Les personnes bénéficiaires sont contactées directement ainsi que certains bénévoles susceptibles d'être intéressés par le projet

### Bilan de l'action UN CONTE - UN SOURIRE

- 5 binômes sont constitués d'autant plus facilement que la lecture se faisant par téléphone, il n'y a pas à tenir compte du secteur
- Au moins 8 contes lus
- Des lectrices proposent de se déplacer chez les personnes, ce qui sera fait au domicile de 2 bénéficiaires
- Une lectrice va faire des lectures dans un EHPAD du secteur, d'autres interventions seront organisées dans ce cadre
- Un binôme maintient ses rendez-vous téléphoniques depuis janvier et s'appelle chaque semaine pour une lecture au téléphone
- Commentaire d'une bénéficiaire : « *Elle sait vraiment bien raconter cette dame, j'avais l'impression d'y être.* »
- Commentaire d'une bénévole : « *Quand je suis arrivée chez Mme X elle était très angoissée, la lecture lui a fait du bien et nous avons passé un bon moment. Nous avons prévu d'aller marcher ensemble.* »

## REMARQUES SUR LES SERVICES

- Depuis le mois d'octobre, **toutes les demandes de services ont trouvé un bénévole**
- Les réponses surviennent **dans la journée voir la 1/2 journée**
- Les **services demandés évoluent** au gré de la situation sanitaire
- On constate une **ouverture des types de services et des bénéficiaires** demandeurs depuis le début de l'année 2021
- Dès que cela sera possible, des **réunions de bénévoles** permettront probablement d'élargir encore les services à proposer (des partages de jardins ont été mentionnés à plusieurs reprises)
- De **nouveaux modes d'organisation** apparaissent : 1 bénévole récupère des vêtements pour les déposer à recoudre chez une autre bénévole par exemple

La reprise des activités à VHB en janvier et leur fréquentation montrent que les **personnes âgées souhaitent reprendre une vie sociale malgré un contexte sanitaire critique.**

Les 2 confinements ont freiné la mise en place des projets avec les structures type EHPAD notamment mais ils n'en sont pas stoppés pour autant.

**Une dynamique est en place sur le territoire de VHB. On constate un développement de tous les indices : nombre des bénévoles, des bénéficiaires, des actions menées, des partenariats, des communes concernées, des projets évoqués, etc.**



## INVESTIR LES LIEUX OÙ SONT LES PARENTS D'ADO

### Animation d'un temps d'échanges lors du conseil des classes au collège de Lamure-sur-Azergues

Nous avons engagé fin 2019 une démarche avec le collège sur la mise en place de temps d'échanges avec les parents au sein du collège lors du temps de remise des bulletins.

Nous avons prévu de renouveler :

- avec la même classe afin de proposer un temps d'échanges sur les écrans et/ou l'autonomie
- avec d'autres classes en proposant un recueil suivi d'un échange dans la même soirée.

En raison du contexte sanitaire, aucune action n'a pu avoir lieu au collège en 2020.





## ÉVALUATION GLOBALE DE VHB HORS LES MURS

Malgré le **contexte très particulier** de la mise en place de l'EVS, nous avons pu **amorcer la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions** en lien avec les axes et objectifs du projet. À l'issue de cette première année, nous avons choisi de ne pas poursuivre dans le cadre de l'EVS autour de l'axe "parents d'ados". En effet, "l'aller vers" nous permet d'orienter vers le projet familles pour des questions liées à la parentalité. Les interactions sont également fortes avec le projet jeunesse (voir p.69) qui se déploie en parallèle. Le **partenariat et "l'aller vers" sont étroitement liés** et resteront des axes forts du projet EVS 2021-2025 avec un axe autour des solidarités. Et nous espérons que 2021 sera plus favorable à un plus grand déploiement quantitatif et qualitatif.

Hormis le contexte sanitaire, un des freins à la mise en œuvre du projet a été la **difficulté à trouver des jeunes pour remplir les 2 missions de service civique** auxquelles nous pouvions prétendre. Nous avons rencontré une seule jeune du territoire intéressée. Elle a commencé sa mission le 1<sup>er</sup> mars 2020. Malgré le confinement nous sommes resté en lien, lui avons confié des tâches pour tout ce qui concernait le maintien du lien avec les habitants. Il s'est malheureusement avéré que sa motivation n'était que d'ordre financier, et que malgré tout l'accompagnement qui a pu être fait, ses interventions sur le terrain étaient contre productives et néfastes au projet. Il a donc fallu adapter les modalités de "l'aller vers" en faisant notamment intervenir d'autres professionnels du centre social (animatrice du RAM) et référente Familles-Habitants.



## OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Permettre une présence de VHB : lieu d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation et d'accompagnement dans toutes les communes

Mettre en place un outil de veille et de diagnostic permanent (identifier et quantifier les demandes et les besoins, repérer les dispositifs par rapport au territoire...)

Enrichir le diagnostic pour le projet social








Aller au plus près des habitants pour vérifier en proximité les besoins et les accompagner dans la recherche de solutions

Renforcer le lien avec les partenaires plus ou moins éloignés du territoire (notamment ceux pour qui la HVA n'est qu'une petite partie du territoire de compétences et d'intervention)

Renforcer le faire avec les partenaires

Renforcer la connaissance des partenaires et des dispositifs afin de mieux informer et orienter les habitants

Permettre la rencontre et la création de liens avec les parents d'ados et construire avec eux des réponses adaptées

| ATTEINTE DES OBJECTIFS 2020   |   |  |
|---|---|--|
| PARTIELLE   | TOTALE  | Commentaires   |
|    |   | Contexte de l'année 2020   |
|    |   | À améliorer en terme d'outils partagés   |
|   |    |  |
|    |   | Contexte de l'année 2020   |
|   |   |  |
|  |   |  |
|   |  |  |
|  |   | Les actions prévues ont pu avoir lieu au moins une fois à la rentrée 2019. le contexte sanitaire n'a ensuite pas permis de reconduire ou développer ces actions. |



# 8

## AXE D'INTERVENTION & PLAN D'ACTION

## PUBLIC

Les **habitants de la Haute Vallée d'Azergues** - avec une attention particulière pour les personnes isolées - et les partenaires.

## ÉCHÉANCIER

Mise en œuvre au **second semestre 2021** - animation et suivi tout au long du projet - évaluation continue - mise en œuvre de la démarche projet en 2024.  
Dans les pages suivantes : tableau de présentation des axes d'intervention et des actions.

## MODALITÉS DE GOUVERNANCE

L'association est administrée par un **Conseil d'Administration** (voir page 6) et un comité exécutif qui a actuellement la forme d'un **comité de présidence**. Les statuts sont complétés par un règlement intérieur de la vie associative et des procédures associatives qui précisent les modalités de fonctionnement interne, les rôles de chacun et les relations extérieures à l'association. Le Conseil d'Administration se réunit 4 fois par an, le Comité de Présidence tous les 15 jours. Des commissions thématiques sont ouvertes aux adhérents et aux bénévoles.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation est **continue**. Elle est supervisée par le Comité de Présidence, la directrice et la référente familles-habitants. Les Conseils d'Administration et le comité des financeurs, les réunions d'équipe, les pauses partenariales seront des occasions d'évaluer également.

Chaque année les professionnels concernés évalueront leur action au regard de **questions évaluatives**.

Il s'agira de répondre à la question : **les résultats attendus ont-ils été obtenus ? Comment ? En quoi cela a-t-il permis d'atteindre les objectifs fixés ?**

Un **outil d'évaluation** sera construit pour et avec les personnes concernées autour de la notion :

- d'**utilité sociale** (à partir du travail mené par un groupe de travail de Centres Sociaux du Rhône et de la Métropole de Lyon)
- de **bien-être soutenable** (à partir de la démarche IBEST mise en œuvre sur la métropole de Grenoble).

Avec comme objectif à l'issue des 4 années du projet, d'étendre ces critères et ce mode d'évaluation au projet social et au projet familles.



## LES 8 DIMENSIONS D'IBEST



## AXE 1

### VHB, CENTRE SOCIAL ITINÉRANT ET HORS LES MURS : UNE PRÉSENCE DANS TOUTES LES COMMUNES



RENFORCER/DÉMULTIPLIER LA PRÉSENCE DE VHB  
SUR SON TERRITOIRE DE PROJET



RENFORCER L'ÉCOUTE ET "L'ALLER-VERS"

## AXE 2

### VHB, DES LIEUX OÙ SE TRICOTENT DES SOLIDARITÉS



RENFORCER LES SOLIDARITÉS



OPTIMISER LE MAILLAGE DU TERRITOIRE  
AU NIVEAU DES ASSOCIATIONS, DES BÉNÉVOLES  
ET DES SERVICES



ANIMER ET ACCOMPAGNER LE BÉNÉVOLAT

## AXE 3

### VHB, ANIMATEUR DU PARTENARIAT



RENFORCER LE MAILLAGE PARTENARIAL

**CONSTAT  
PROBLÈME ET/OU BESOINS IDENTIFIÉS**

- Faible visibilité de certaines personnes\* et de certaines situations. Réalités diffuses et mal dénombrées, des réalités délicates à appréhender et à objectiver
  - Mobilité des publics\* : frein, difficultés, renforcement de certaines problématiques.
  - Une présence inégale des services à la population, parfois en deçà du seuil permettant leur repérage par la population et leur fréquentation.
  - Dématérialisation des dossiers administratifs.
  - Une présence de VHB attendue sur tout le territoire
- \* Tout public confondu : jeunes et adultes

**AXE**

**VHB, CENTRE SOCIAL ITINÉRANT ET HORS LES MURS : UNE PRÉSENCE DANS TOUTES LES COMMUNES**

**OBJECTIFS GÉNÉRAUX**

- Renforcer/démultiplier la présence de VHB sur son territoire de projet
- Renforcer l'écoute et "l'aller vers" auprès de tous les publics

**OBJECTIFS OPÉRATIONNELS**

- Permettre une présence de VHB : lieu d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation et d'accompagnement dans toutes les communes
- Mettre en place un outil de veille et de diagnostic permanent (identifier et quantifier les demandes et les besoins, repérer les dispositifs par rapport au territoire...)
- Aller au plus près des habitants - jeunes et adultes - pour vérifier en proximité les besoins et les accompagner dans la recherche de solutions

**ACTIONS**

- Présence VHB dans les communes
- "Catalogue" des ressources locales

**MOYENS NÉCESSAIRES**  
(en gras & souligné : nouveaux)

- 2 personnes en service civique
- Augmentation du temps de travail de la salariée chargée de l'accueil et de la communication
- Directrice, référente familles-habitants, animateur enfance de VHB
- **Conseiller numérique**
- **Un véhicule dédié à l'EVS en plus du mini-bus 9 places mutualisé.**
- Un ordinateur portable et un téléphone portable

**MODALITÉS**

- Accueil à Lamure du mardi au vendredi le matin et mardi et jeudi après-midi par 1 personne au minimum.
- Hors les murs : 4 fois par semaine. 2 personnes : une chargée de "l'aller-vers" et une pouvant recevoir les personnes. Où : dans les communes : sorties d'école, marché
- Compilation des informations (coordonnées, dispositifs, activités, partenaires...)

**RÉSULTATS ATTENDUS**

- Nombre de personnes accueillies / Nombre de nouvelles personnes accueillies
- Nombre de personnes rencontrées / Nombre de nouvelles personnes rencontrées
- Accompagnement de projets d'habitants
- Veille assurée

**CONSTAT  
PROBLÈME ET/OU BESOINS IDENTIFIÉS**

- Une présence inégale des services à la population, parfois en deçà du seuil permettant leur repérage par la population et leur fréquentation.
- Une modification globale de l'engagement bénévole.

**AXE**

**VHB, DES LIEUX OÙ SE TRICOTENT DES SOLIDARITÉS**

**OBJECTIFS GÉNÉRAUX**

- Renforcer les solidarités
- Optimiser le maillage du territoire au niveau des associations, des bénévoles et des services
- Animer et accompagner le bénévolat

**OBJECTIFS OPÉRATIONNELS**

- Limiter le sentiment de dépendance des personnes
- Lever le frein de la peur de déranger
- Permettre aux personnes d'interagir avec leur environnement
- Révéler les solidarités disponibles sur le territoire
- Engager les habitants dans un bénévolat à la carte, sécurisé et en toute liberté, sans fil à la patte
- Développer de nouveaux services de proximité : visites de convivialité, accompagnement de sorties, aide informatique...

**ACTIONS**

vhb-entraide-habitants : plateforme numérique 100 % humaine de mise en relation de personnes ayant besoin d'un service et de bénévoles rendant ce service

**MOYENS NÉCESSAIRES**

Une animatrice mise à disposition par Bip Pop, la société coopérative gestionnaire de la plateforme au démarrage du projet(2020/2021). Puis le relais sera pris par la chargée d'accueil de l'EVS et la référente familles-habitants.

**MODALITÉS**

- Permanences téléphoniques.
- Accueil individuel et réunions collectives.

**RÉSULTATS ATTENDUS**

- Nombre de service demandés/rendus
- Nombre de bénéficiaires
- Nombre de bénévoles
- Nombre d'actions individuelles/collectives
- Récurrence et évolution des demandes pour chaque bénéficiaire
- Des bénéficiaires qui deviennent bénévoles et inversement
- Création de liens
- Baisse du sentiment de solitude

**CONSTAT  
PROBLÈME ET/OU BESOINS IDENTIFIÉS**

- Une reconnaissance du rôle de VHB comme pivot dans le partenariat.
- Un niveau d'interconnaissance entre partenaires qui reste perfectible, notamment à l'occasion de mouvements de personnels.
- Une capacité globale d'ingénierie de projets à soutenir.
- Une réorganisation récente de la présence de la MDR, préjudiciable au niveau de coopération avec une partie des acteurs locaux.
- La problématique des écrans, comme risque d'isolement des jeunes, soulevée par plusieurs partenaires

**AXE**

**VHB, ANIMATEUR DU PARTENARIAT**

**OBJECTIFS GÉNÉRAUX**

- Renforcer le maillage partenarial.
- Renforcer le "faire avec" les partenaires

**OBJECTIFS OPÉRATIONNELS**

- Renforcer le lien avec les partenaires plus ou moins éloignés du territoire (notamment ceux pour qui la HVA n'est qu'une petite partie du territoire de compétences et d'intervention)
- Renforcer la connaissance des partenaires et des dispositifs afin de mieux informer et orienter les habitants
- Co-construire des actions pour répondre aux problématiques identifiées

**ACTIONS**

- Rencontres individuelles (arrivée de nouveaux partenaires, points réguliers) provoquées par VHB
- Rencontres collectives : Pause partenariale – rencontres thématiques
- Accueil de permanences de partenaires
- Projet autour des jeunes et des écrans

**MOYENS NÉCESSAIRES**

- Directrice et référente familles-habitants de VHB
- Des locaux plus grands et plus adaptés sur Lamure
- Interactions avec le projet familles et le projet jeunesse

**MODALITÉS**

- Dans les locaux de VHB et/ou ceux des partenaires
- Pause partenariales à la pause méridienne en février/mars, juin et octobre
- Mise à disposition d'un bureau ou d'une salle pour l'organisation d'une permanence régulière, d'un accueil ponctuel ou d'une activité

**RÉSULTATS ATTENDUS**

- Rencontre systématique des nouveaux partenaires que nous identifions ou qui nous ont identifiés. Rencontre également avec des nouvelles personnes arrivant chez un partenaire connu. Nombre : en fonction des mouvements de personnels et de l'arrivée ou de la présence de nouveaux partenaires sur le territoire
- 3 pauses partenariales par an / 10 partenaires différents à chaque pause, 20 au total / 20 personnes différentes à chaque pause
- Accueil de 5 partenaires
- 2 actions partenariales



# 9

## LES MOYENS DU PROJET





# DES MOYENS HUMAINS

Que ce soit en terme de locaux ou de personnes, l'association s'attache à utiliser au maximum les ressources locales et à mutualiser les moyens.

## DES BÉNÉVOLES

**VHB** Coopérative d'idées & Fabrique de projets

Mis à jour en Mars 2020

### CHARTRE DES BÉNÉVOLES

**Bénévoles**  
Personnes avec des compétences différentes qui participent à la vie associative de VHB par différents biais. Le bénévole est libre, gratuit, volontaire et non soumis à des règles de subordination. Aucun contrat au sens juridique du terme n'est instauré. Cependant il y a des règles du jeu à respecter. Cette charte a été construite avec les bénévoles présents au sein de VHB de 2014 à 2016.

**VHB**  
"Centre de proximité en milieu rural particulièrement pratique, utile et apprécié qui a besoin de bénévoles pour fonctionner"  
Parole de bénévole lors de la soirée d'échanges de 2014.

VHB est un équipement de proximité, ouvert à l'ensemble des habitants, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale. S'inspirant des valeurs de dignité, solidarité et démocratie, VHB est un lieu d'initiatives, d'échanges et de rencontres. VHB développe ses services et ses activités en fonction d'un projet social élaboré avec les habitants, qui jouent un rôle central dans les choix et les orientations. Le territoire de VHB couvre le Haut Beaujolais et la Haute Vallée d'Azergues (16 communes).

**Missions Projet 2017-2021**

- BIEN VIVRE SUR SON TERRITOIRE
- BIEN VIVRE ENSEMBLE SUR SON TERRITOIRE
- AGIR SUR SON TERRITOIRE
- ÊTRE PARENT SUR SON TERRITOIRE

**LA PLACE DES BÉNÉVOLES DANS LE PROJET ASSOCIATIF**

**ÉTRE BÉNÉVOLE À VHB**

- CONVIVIALITÉ** - Recherche Association des adhérents - Ouverture - Ouverture actions - Développement
- ÊTRE UN RELAIS** - Entre les habitants/VHB - Entre les habitants - Pour réaliser des initiatives de territoire...
- POUR SUIVRE DES ACTIVITÉS**
- ÊTRE SOLIDAIRE** - Être à l'écoute - Prendre en compte - Empathie
- ATTENTES POUR SOI & LES AUTRES**
- ÊTRE UTILE**
- FAIRE DES ACTIONS COLLECTIVES**
- DISPONIBLE** - Sa présence - Disponibilité - Exposition du service - Réponse aux besoins
- FAIRE ÉVOLUER LA QUALITÉ DE VIE**
- ENGAGEMENT CITOYEN** - Être acteur - Faire des actions de proximité - Faire des actions citoyennes - Être mobilisable
- ENRICHISSEMENT PERSONNEL**
- DON** - Association - Donner - Transmettre - Pour l'association - Pour le bien-être de tous

- Issus des échanges de la soirée bénévoles de 2014 -

Chacun peut trouver sa place en fonction de ses compétences, ses envies, le temps disponible qu'il souhaite proposer.

**Être bénévole à VHB ce peut être :**

- Proposer une activité (partage de compétence...) ou participer à l'animation d'une activité
- Être membre du conseil d'administration pour mettre en oeuvre le projet de l'association, assurer le suivi des actions
- Piloter le projet de l'association en devenant membre du comité de présidence ou du bureau
- Aider pour l'organisation d'événements (cinéma, journées événementielles, courrier...)
- Apporter un appui spécifique (création, informatique...)
- Participer à la diffusion des informations : faire connaître le centre et ses activités

**VHB S'ENGAGE À L'ÉGARD DE SES BÉNÉVOLES À**

**En matière d'information**

- Informer sur les finalités et le fonctionnement de l'association
- Faciliter des rencontres souhaitables avec les dirigeants, les autres bénévoles, les salariés permanents et les habitants

**En matière d'accueil et d'accompagnement**

- Accueillir
  - Une première rencontre avec le référent professionnel pour échanger sur la proposition de bénévolat, les motivations, les besoins de l'association qui peuvent correspondre
  - Une rencontre collective avec la directrice et une personne du CA, pour présenter l'association et échanger autour de la charte
  - Un lien est maintenu entre le bénévole et le référent professionnel, dont une rencontre annuelle pour faire le point
- Définir les missions, responsabilités et activités de chaque bénévole avec l'aide d'un référent professionnel
- Être à leur écoute et organiser des échanges réguliers
- Proposer le passeport bénévole, les aider dans les démarches de Validation des Acquis de l'Expérience, ...
- Soutenir avec proposition de formations si nécessaire
- Mettre à disposition de la documentation en rapport avec le bénévolat ou le domaine d'intervention

**En matière de protection assurantielle**

Garantir la couverture et le bénéfice d'une assurance responsabilité civile dans le cadre des activités confiées. L'association conserve le droit d'interrompre l'activité et la mission d'un bénévole, mais, dans la mesure du possible, en respectant des délais de prévenance raisonnables.

**LES BÉNÉVOLES S'ENGAGENT ENVERS VHB À**

- Adhérer à la finalité et à l'éthique de l'association (la cotisation est facultative)
- Se conformer à ses objectifs
- Respecter son organisation, son fonctionnement et son règlement intérieur
- Assurer de façon efficace sa mission et son activité, sur la base des horaires et disponibilités définis conjointement avec le référent professionnel de façon annuelle
- Exercer son activité de façon discrète, dans le respect des convictions et opinions de chacun

Les bénévoles peuvent interrompre à tout moment leur collaboration, mais s'engagent, dans la mesure du possible, à respecter un délai de prévenance raisonnable.

Fait le : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Comité de présidence      Référent professionnel      Bénévole (coupon retour)

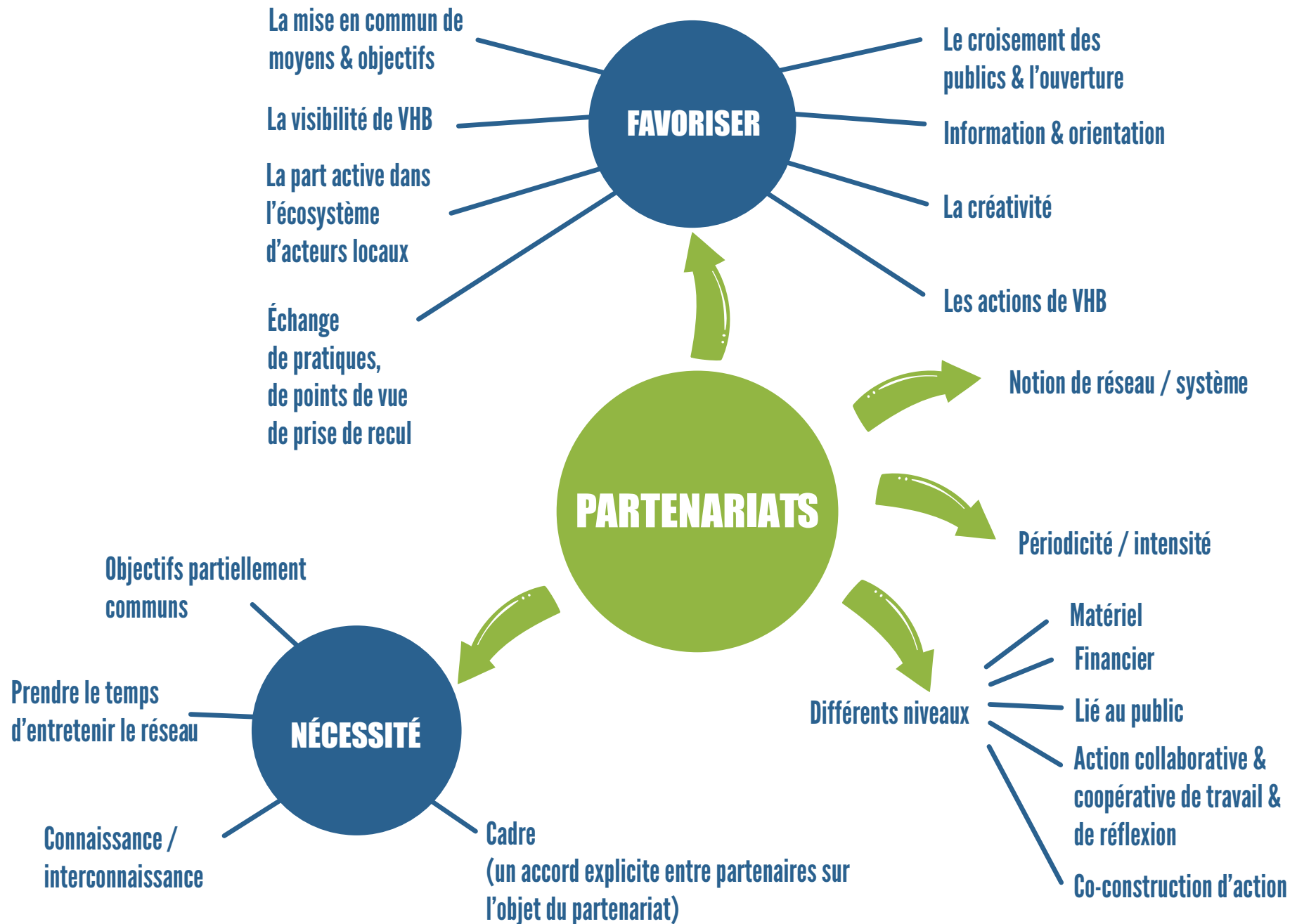
237 Rue des Esses - Mairie de Saint-Jacques - 69740 St-Jacques  
04 78 08 54 54      04 78 08 54 54      04 78 08 54 54

# DES PROFESSIONNELS SALARIÉS

## Des professionnels dans le cadre de l'EVS

- ✓ Une **directrice** qui a pour fonction de :
    - dynamiser la vie sociale locale, la vie associative et partenariale,
    - impulser et mettre en œuvre le projet social.
  - ✓ Une **chargée d'accueil** et **2 services civiques** qui ont pour fonction :
    - d'accueillir le public sur place à Lamure et au téléphone,
    - "d'aller vers" les habitants hors les murs,
    - d'écouter, d'informer, d'orienter.
  - ✓ Une **animatrice référente du projet familles** qui a pour fonction
    - de développer des actions collectives à visée émancipatrice permettant de développer le pouvoir d'agir des habitants,
    - de participer à l'animation et la coordination des partenariats intervenant dans les champs de la famille, de la parentalité et de la vie sociale,
    - d'animer et d'accompagner le bénévolat,
    - d'assurer le tutorat des services civiques.
  - ✓ Un **animateur enfance** qui a pour fonction :
    - de créer une synergie d'actions, de moyens et d'objectifs autour d'une population, (l'enfance et les adultes qui l'entourent)
    - d'écouter, d'informer, d'orienter lors des actions hors les murs.
  - ✓ Une **réunion d'équipe** tous les 15 jours.
  - ✓ Un **plan de formation optimisé** au maximum.
  - ✓ Des **réunions entre pairs** et la participation au réseau fédéral.
- ## Autres professionnels
- ✓ **Animatrice de Bip Pop** mise à disposition pour le démarrage de vhb-entraide-habitants (jusqu'à l'été 2021)
  - ✓ **Conseillère numérique** de septembre 2021 à août 2023.





### Contexte et définitions du partenariat interne ou transversalité

Lors du projet 2014-2017, a émergé la notion de transversalité. En effet, il se dessine alors de plus en plus, et du fait de l'itinérance, une **vision transversale des publics et des problématiques**. Parce que les parents ne sont pas que des parents, parce que les plus de 65 ans ne sont pas que des retraités,... nous envisageons les missions du Centre Social et les axes de travail de notre projet sous l'angle de la transversalité.

La définition de la transversalité (ou partenariats internes) est définie comme **passerelle entre des secteurs d'activités, entre des acteurs** et fait appel aux **notions de liens, de mutualisation, de compétences et d'objectifs communs**. L'accueil tout d'abord est envisagé sous l'angle de la transversalité, de même que la parentalité ou la petite enfance. Cela n'est pas l'apanage d'un professionnel en particulier, mais bien un domaine pris en charge transversalement en fonction des compétences de chacun. Par exemple, c'est la coopération de 5 professionnels qui fait que l'axe parentalité est mis en œuvre de manière transversale.

Ont émergé des **temps de coordination** (pour la réunion parentalité par exemple) ou des sujets transversaux à l'ensemble de l'équipe (l'écoute, le développement durable...). Différents projets sont organisés par plusieurs professionnels : Des en Bulle, Famille en Fête,...

Les bénéfices recherchés sont la **prise en compte de la personne dans sa globalité, la valorisation des ressources de l'équipe, la favorisation de la co-construction, le croisement des publics, l'ouverture...**

### Contexte et définitions des partenariats extérieurs

Le partenariat extérieur est essentiel au niveau du territoire dans la notion de **carrefour** qui définit aujourd'hui VHB. Il se situe à différents niveaux : partenaires institutionnels, financiers, prestataires...

Il peut être global ou spécifique à un secteur.

VHB a une fonction d'**animation du partenariat local** : non seulement en nourrissant le lien avec les partenaires mais également en favorisant le lien entre les partenaires entre eux. Ainsi, nous retrouvons la notion d'orientation et de permanences des partenaires à ce niveau. Cela reste très spécifique à notre territoire éloigné des pôles urbains et l'importance de favoriser le lien avec les ressources et institutions. L'organisation des **pauses partenariales** et du **carnet d'adresses** ont une fonction essentielle dans ce sens.

Le partenariat peut se concrétiser de façons multiples : de l'information au sujet des partenaires et leurs actions à la co-construction de projets.

Les différentes expériences de ces dernières années nous ont amenés à formaliser les projets co-construits en partenariat .

Il est ainsi établi un écrit indiquant :

- qui représente chaque association pour cette action, qui parlera au nom de l'association, avec quel mandat et quelles limites pour l'investissement.
- quels sont les objectifs de chaque association par rapport à l'action. Il en faudrait un minimum en commun ou sur lequel s'accorder pour mener une action ensemble
- quel est le public visé par chaque association
- qui fait quoi : les tâches, les comptes-rendus, communication, animation, logistique
- quels sont les moyens mis à disposition de l'action par chaque association
- comment sera évaluée l'action (quand-qui-quels indicateurs à partir des objectifs)

## OUTILS & MOYENS

- Catalogue des ressources du territoire
- Annuaire des pauses partenariales
- Réunions d'équipe et thématiques
- Pauses partenariales





## DES MOYENS MATÉRIELS

### LES LOCAUX

Des locaux « permanents » pour l'accueil (en location) :

À Lamure, 2 rue centrale (anciens locaux de la communauté de communes) depuis 2014. Ces **locaux ne sont plus suffisamment adaptés au niveau de la capacité d'accueil** tant des habitants, que des professionnels de VHB et des partenaires.

Des **locaux mis à disposition par les communes**, pour un accueil ponctuel qui nécessiterait de pouvoir se poser quelque part (mairie, bibliothèque...) ou autres lieux dans la commune (café...).

### AUTRES MOYENS MATÉRIELS

- **L'outil informatique** : un ordinateur portable, un smartphone et un accès internet.
- **Documentation** : abonnements (quotidiens locaux, revues spécialisées) et bibliothèque thématique (parentalité, grand-parentalité, communication).
- 1 véhicule pour se rendre et être visible dans les communes. Le véhicule 9 places est mutualisé en interne au centre social. Sa vocation étant davantage de permettre de transporter des personnes, **un véhicule spécifique type « camion épicerie » serait un plus**. Nous avons déposé un dossier dans le cadre du plan de relance et de lutte contre la pauvreté et de la réponse à un appel à projet fait par la Fédération des Centres Sociaux.



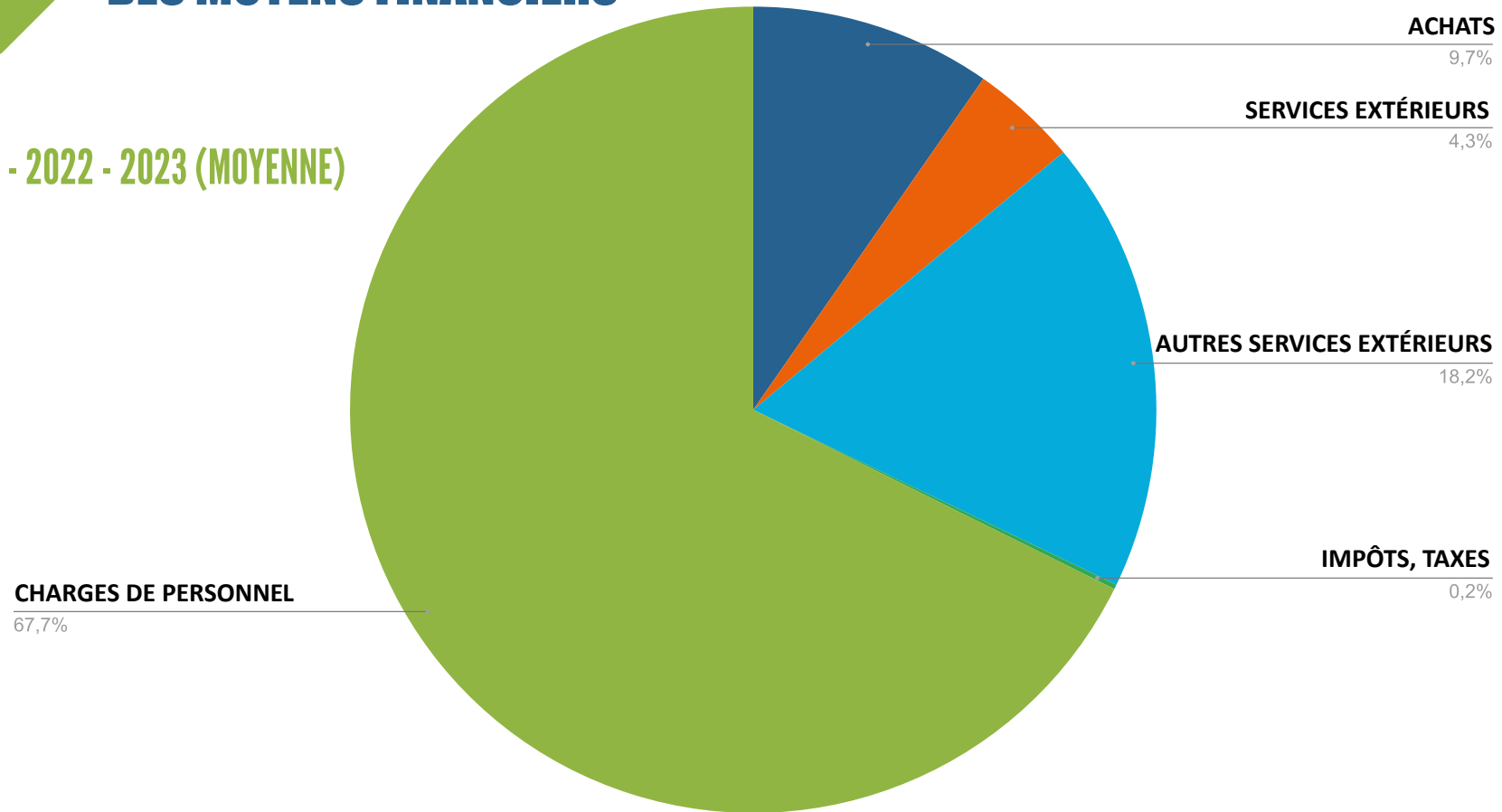
## L'INFORMATION & LA COMMUNICATION

- Un site internet.
- Une page Facebook depuis 2020.
- Un courriel mensuel en direction des adhérents et des partenaires (envoyé format papier pour les personnes n'ayant pas d'adresse mail).
- Une multiplication des supports d'information : journaux communaux, journaux des communautés de communes, presse locale, site internet des communes.
- Une embauche en 2016 d'une chargée de communication et d'accueil dont une partie du temps de travail est consacré à la communication.
- Des ambassadeurs – habitants bénévoles – qui diffusent l'information dans leur commune et font remonter des informations à VHB.



## DES MOYENS FINANCIERS

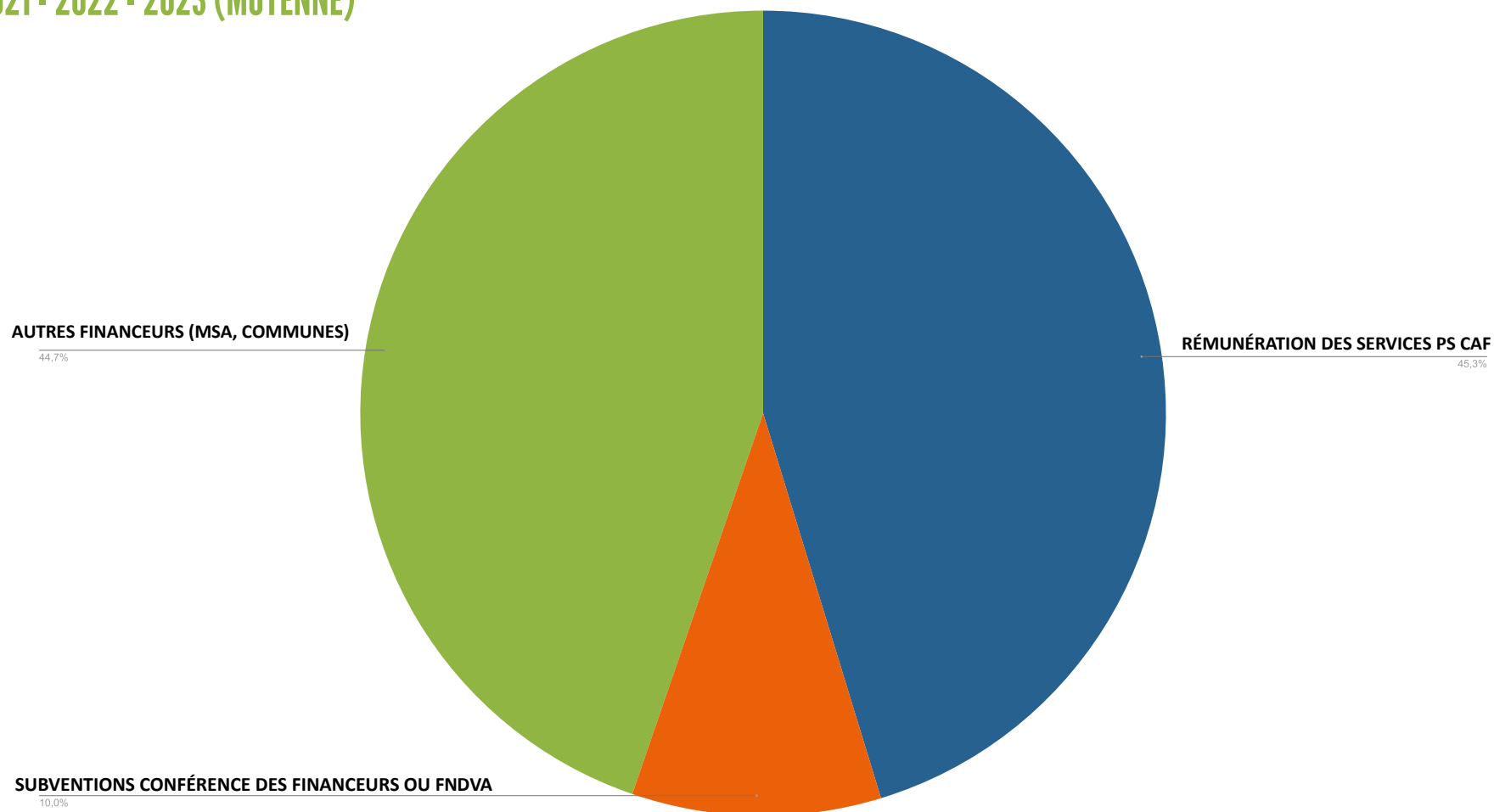
### CHARGES 2021 - 2022 - 2023 (MOYENNE)



| CHARGES                         | 2021            | 2022         | 2023         |
|---------------------------------|-----------------|--------------|--------------|
| 60 - ACHATS                     | -               | 5000         | 5000         |
| 61 - SERVICES EXTÉRIEURS        | 1670            | 2500         | 2500         |
| 62 - AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS | 22187*          | 3000         | 3000         |
| 63 - IMPÔTS, TAXES              | 89,08           | 100          | 100          |
| 64 - CHARGES DE PERSONNEL       | 32436,97        | 35000        | 37500        |
| <b>TOTAL</b>                    | <b>56383,05</b> | <b>45600</b> | <b>48100</b> |

\* mise à disposition d'une animatrice par Bip Pop pour le développement de vhb-entraide-habitants

## PRODUITS 2021 - 2022 - 2023 (MOYENNE)



| PRODUITS  | 2021            | 2022         | 2023         |
|---|-----------------|--------------|--------------|
| 70 - RÉMUNÉRATION DES SERVICES PS CAF               | 22648           | 22648        | 22648        |
| 74 - SUBVENTIONS CONFÉRENCE DES FINANCEURS OU FNDVA | 5000            | 5000         | 5000         |
| AUTRES FINANCEURS (MSA, COMMUNES)                   | 28735,05        | 17952        | 20452        |
| <b>TOTAL</b>  | <b>56383,05</b> | <b>45600</b> | <b>48100</b> |



# 10

# ORGANIGRAMME VHB 2021



## ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE

### Roselyne GARCIA

Référente Familles-Habitants  
depuis le 4 avril 2016  
CDI temps plein

## RAM

### Pascale POULY

Animatrice du relais « Les Pitchouns »  
depuis le 14 mars 2017  
CDI temps plein (75 % sur cette activité)

### Fatima JOUY

Animatrice du relais « La ronde des Sapinoux »  
depuis le 6 février 2017  
CDD temps partiel (50%)

## HALTE-GARDERIE

### Pascale POULY

Responsable  
depuis le 14 mars 2017  
CDI temps plein (25 % sur cette activité)

### Ghislaine BERTHILLIER

Auxiliaire Petite Enfance  
depuis le 23 septembre 2011  
CDI temps partiel (14,5 %)

## PILOTAGE

### Gaëlle NOURRY-GARDIEN

Directrice  
depuis le 11 mars 2002  
CDI temps plein

### Asya BÜLBÜL

Secrétaire comptable  
depuis le 1er février 2011  
CDI temps plein

## ENFANCE

### Mustafa OZPINAR

Animateur  
depuis le 20 février 2019  
CDI temps partiel (50%)  
+ 17 animateurs en CEE (Accueils de loisirs)

## ENTRETIEN DES LOCAUX

### Axèle CHANRION

Agent d'entretien  
depuis le 21 janvier 2020  
CDI temps partiel (14%)

## ACCUEIL ET COMMUNICATION

### Fabienne BERTHELON

Chargée d'accueil et de communication  
depuis le 11 juin 2018  
CDI temps partiel

## JEUNESSE

### Natacha TOUCHAL-QUINET

Animatrice  
depuis le 1er octobre 2003 sur le poste  
enfance-jeunesse et depuis le 20 février 2019  
sur ce poste  
CDI temps plein

## ACCUEIL COLLECTIF EN SOIRÉE

### Marion DAILLY

Animatrice spécialisée Petite Enfance et Enfance  
depuis le 29 septembre 2017  
CDI (7h/mois)

### Marie-Anaïs ROCHETTE

Animatrice spécialisée Petite Enfance et Enfance  
depuis le 27 septembre 2016  
CDI (7h/mois)

## PROFESSIONNELS IMPLIQUÉS DANS L'EVS



### FABIENNE BERTHELON

ACCUEIL DANS LES COMMUNES  
AVEC 2 SERVICES CIVIQUES



### ROSELYNE GARCIA

TUTORAT DES SERVICES  
CIVIQUES & PARTENARIAT



### GAËLLE NOURRY-GARDIEN

PARTENARIAT  
& VIE ASSOCIATIVE



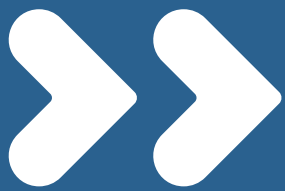
### MUSTAFA OZPINAR

ANIMATION ENFANCE  
(ITINÉRANTE DANS LES COMMUNES)

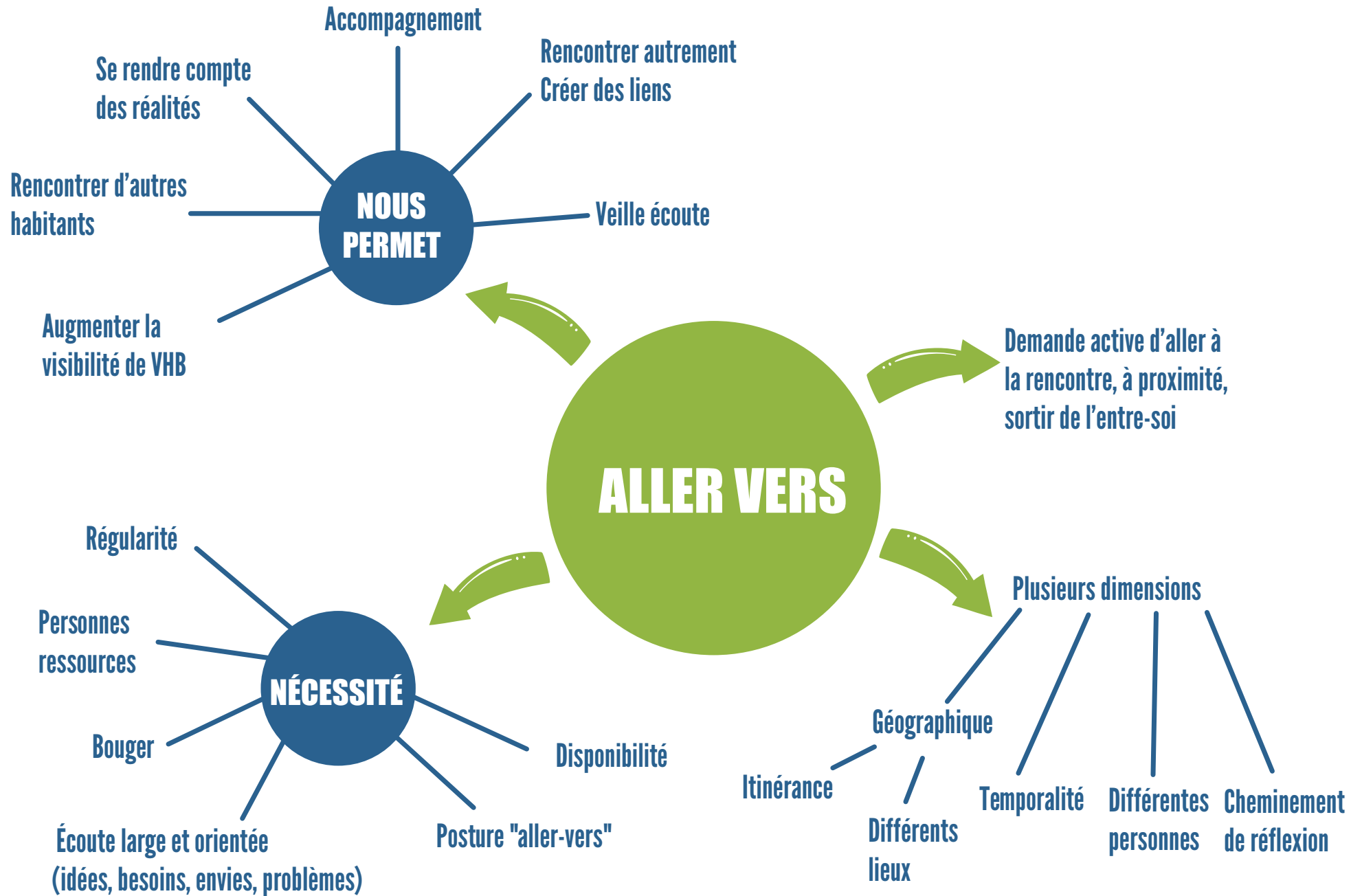


# 11

# FICHES OUTILS



# "ALLER VERS" FICHE OUTIL



## "L'ALLER VERS"

Historiquement le **siège social de VHB se trouve sur la commune de Monsols**, aujourd'hui Deux-Grosnes. Depuis la création de l'association, les actions rayonnent depuis ce lieu. La spécificité du territoire en lien avec les différentes communes, les vallées, les bassins de vie a induit la nécessité d'un lieu fixe sur la vallée d'Azergues. C'est ainsi que des **locaux ont été investis à Lamure-sur-Azergues** à partir de 2014. Cela a permis à l'équipe d'avoir un lieu où se poser et où accueillir les habitants et les partenaires.

Cependant, nous constatons de façon exponentielle les **limites de cet accueil** :

- premièrement, dans sa **posture statique** : un lieu fixe est intéressant pour constituer un repère, mais se trouve confronté de fait à ses limites dans un projet de territoire sur plusieurs communes.
- deuxièmement dans sa dimension actuelle où l'**occupation des salles est régulièrement saturée**.

À partir de 2019, la totalité de l'équipe de professionnels du centre social a été **formée à "l'aller vers", à l'écoute et à l'accompagnement du pouvoir d'agir des habitants**. VHB souhaite construire un mouvement d'aller-vers au-delà des seuls adhérents de l'association en l'élargissant à un plus grand nombre de personnes : tant en permettant un accueil de meilleure qualité des partenaires et des habitants dans les locaux que des rencontres au plus près des personnes dans les villages.

Parallèlement, il ressort au fil des diagnostics toujours plus de crainte d'abandon des services sur le territoire et d'une certaine désertification. VHB souhaite mettre en place des conditions **au plus près des habitants**, permettant des traits d'union tant avec l'équipe au niveau de l'information et du développement d'actions de mobilisations individuelles ou collectives qu'avec les partenaires.

Ainsi, au fil des années, le fonctionnement de VHB s'adapte à cette démarche, la déploie par tous les membres de l'équipe et la développe à différents niveaux :

- la notion d'accueil et d'écoute active est transversale à "l'aller vers"
- le réseau d'ambassadeurs
- la participation à des événements locaux : projets partenariaux, forum des associations...
- la rencontre des nouveaux habitants ou nouvelles associations

L'Espace de Vie Sociale, débuté en 2020 concrétise cette démarche et parle d'elle même en se nommant "VHB hors les murs" : c'est la volonté d'aller au plus près des habitants, de façon simple pour aller géographiquement où ils sont.

Mais au delà de cette démarche physique active, "l'aller vers" a une dimension plus large en prenant en compte le **cheminement des personnes et leurs préoccupations**. Ainsi, l'"aller-vers" est en étroite lien avec la veille et l'écoute pour guider les choix de nos actions et leur mise en place.



### OUTILS

- Véhicule
- Drapeau
- Document partagé "aller vers"
- Outils de communication et d'accueil

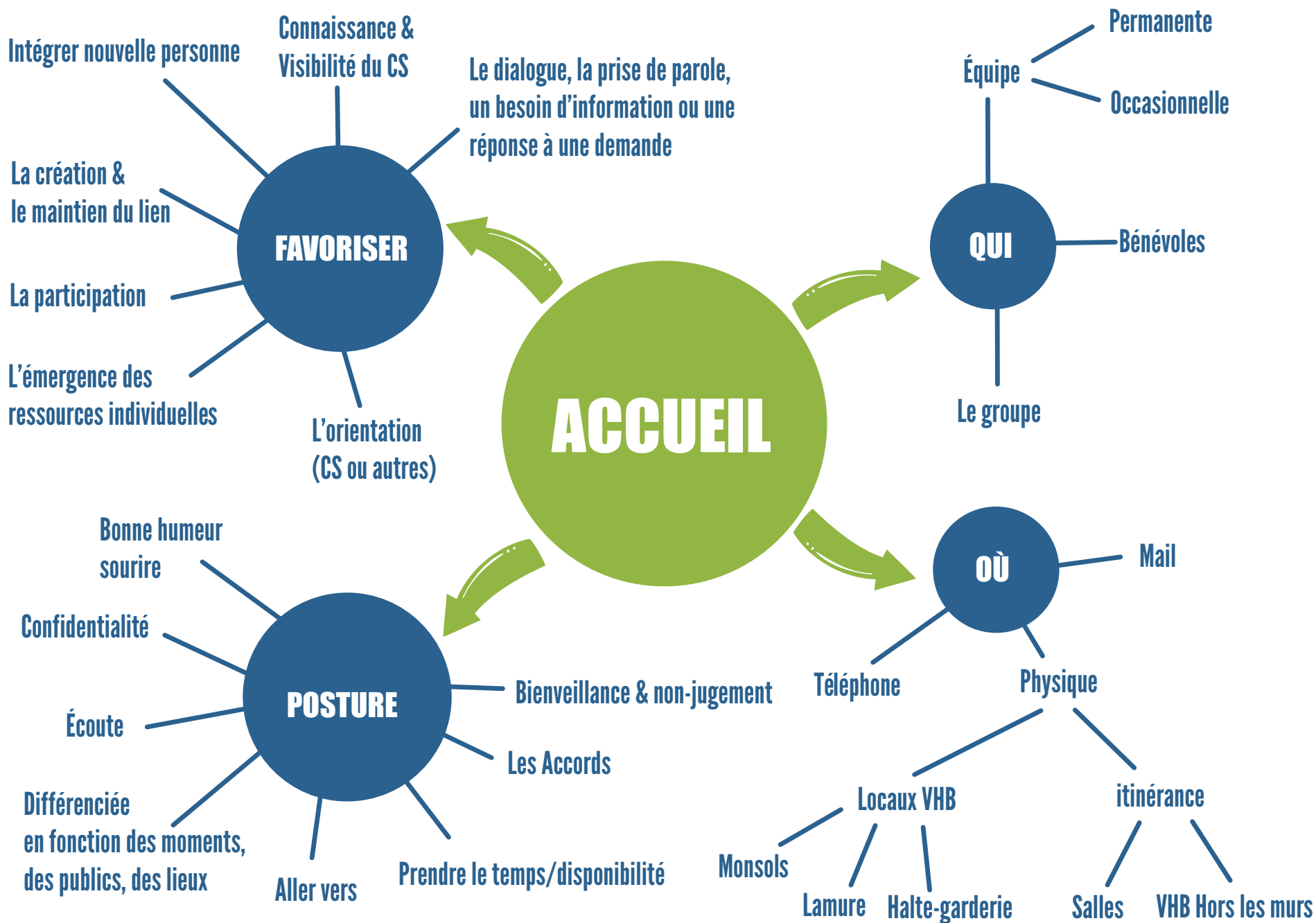
### MOYENS

- Disponibilité
- Formation



# ACCUEIL - INFORMATION ORIENTATION - VEILLE - ÉCOUTE

## FICHE OUTIL



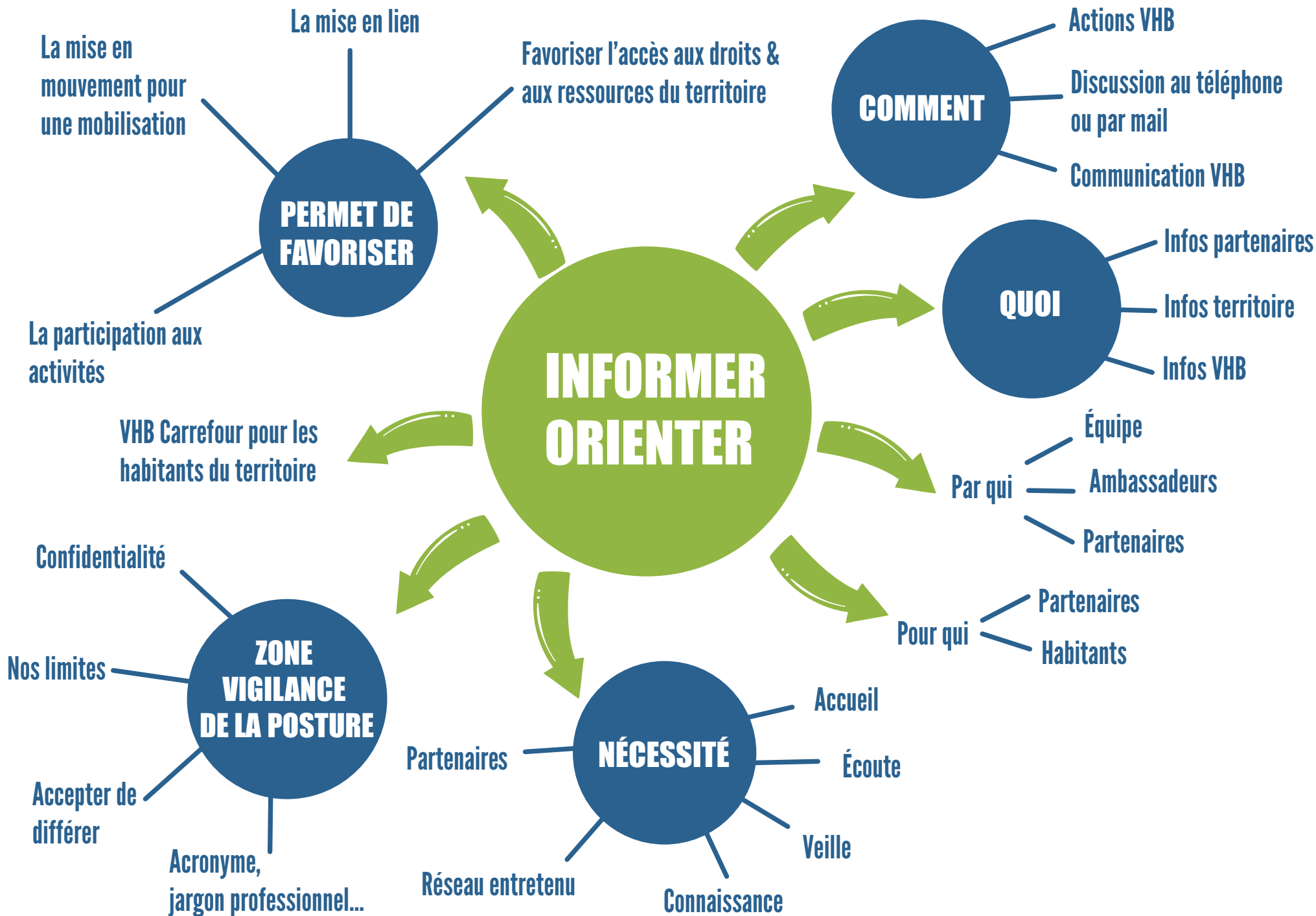
## CONTEXTE & DÉFINITION DE L'ACCUEIL

L'accueil est une des missions principales des centres sociaux. Cependant, du fait du territoire, cette notion, lors des premières années de VHB s'est concrétisée davantage par une posture des professionnels que par des lieux identifiés. Lors du projet 2014-2017, l'accueil a été inscrit comme un axe important avec l'ouverture d'un local à Lamure, des temps spécifiques d'accueils et une information auprès des habitants et des partenaires dans ce sens. Aujourd'hui, les choix associatifs se maintiennent sur un **fonctionnement en itinérance, pour être au plus près des habitants** des 16 communes. Ainsi, la posture d'accueil est **portée en permanence par chaque professionnel**, quel que soit le lieu d'intervention et quel que soit son statut (permanent ou occasionnel). Les bénévoles et le groupe ont également une fonction d'accueil. **Les accords**, construits avec les adhérents et les bénévoles en 2018, illustrent cette démarche.

L'accueil est fortement imprégné des notions d'**écoute et de bienveillance**. La **convivialité** est pour nous essentielle.

Ainsi l'accueil est la "porte d'entrée" de VHB, la base des autres fonctions de l'association, le terreau de l'ensemble des axes. Il se concrétise lors de la première rencontre mais également au fil des liens qui se tissent avec les personnes.







## CE QUE L'ON ENTEND PAR INFORMATION ET ORIENTATION

VHB peut se définir par des **lieux carrefour** qui permettent aux personnes d'être informées et orientées. Cette notion s'inscrit dans l'**accès aux droits pour tous** mais également dans une dynamique de territoire par le biais des **ressources locales**. Le territoire est riche d'associations, évènements, ressources. Il est dynamique par sa créativité.

L'accueil peut déboucher sur une information, une orientation **en interne** (quand celle-ci est spécifique comme pour la parentalité par exemple) ou une orientation **externe en direction des partenaires locaux ou organismes**.

Lors du projet 2014-2017, nous avons mis en exergue la notion de **catalyseur d'information** afin de donner de l'ampleur aux informations locales qui sont en lien avec nos partenaires et celles en lien avec les thématiques de nos projets.



Sur une prise de recul du  
contexte plus large  
(national & spécifique)

En lien avec  
le territoire

Comprendre  
Adapter  
Anticiper

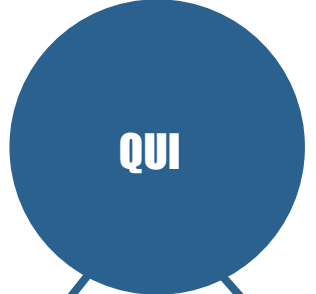
Pour VHB, l'adaptation de  
nos actions aux besoins  
des personnes

Formation

Favoriser une connaissance & une analyse



La mobilisation des  
habitants



Habitants Partenaires

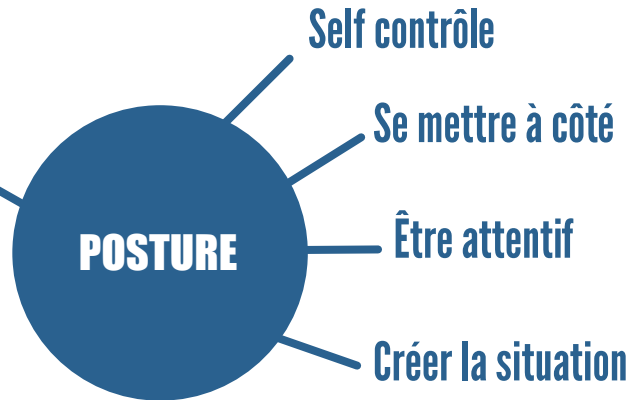
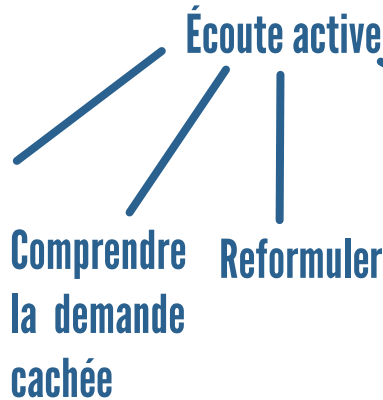


Bibliothèque  
Réseau  
Revue spécialisée  
Presse



Habitants  
Groupe  
Territoire  
Activités

Écouter sans  
interrompre




La veille et l'écoute sont portées par l'**ensemble de l'équipe** et essentielles afin de rester au plus près des habitants.

Nous définissons le terme d'écoute par l'**écoute active**, l'attention spécifique que nous essayons de porter à chaque personne, habitant ou partenaire.

La **veille** recouvre plusieurs dimensions : elle peut être individuelle quand nous sentons une personne en difficulté ; elle peut également se porter sur le réseau des partenaires, sur la dynamique de territoire, ou à un niveau plus large de la société. Chaque membre de l'équipe porte une attention particulière à ce qui concerne son secteur et partage cette veille avec les collègues concernés.

## OUTILS

- 
- Fiche trace papier des accueils à Monsols et Lamure
  - Document partagé sur le réseau pour l'écoute
  - Recueil d'écoute, rempli et analysé en réunion d'équipe
  - Document partagé "aller vers" sur réseau
  - Catalogue des infos du territoire
  - Annuaire partenaires
  - Lettre/mail d'info
  - Revue de presse locale

## MOYENS

- Veille partenariale et au niveau du territoire
- Rencontres partenariales et pauses partenariales
- Veille thématique, réseau fédéral
- Formations
- Participation aux Forums des associations
- Réseau d'ambassadeurs
- Posture d'accueil

## OUTILS OU MOYENS À DÉVELOPPER ?

- Visibilité des locaux de Lamure
- Partage en équipe des formations suivies par un membre
- Entretenir des contacts privilégiés avec les partenaires

## LES AMBASSADEURS

Le territoire de VHB s'étend sur 16 communes rurales, de 50 km du Nord au Sud, réparties sur le Haut-Beaujolais et la Haute Vallée d'Azergues. Ces deux zones sont également matérialisées par différents bassins de vie partiellement reliés, mais sans qu'il y ait beaucoup de liens. VHB, créé par les habitants de ces territoires, a toujours souhaité être dans la **co-construction**. Ces spécificités influent sur la communication faite aux habitants. Comment leur faire parvenir les informations dont ils ont besoin ? Comment faire pour que les habitants aient connaissance de nos missions (accompagnement de projet, éducation populaire, orientation...). Les personnes ne sont pas sensibles aux mêmes modes de communication. Ainsi lors du dernier projet social, nous avons repensé la communication spécifique : **mise en place d'un système d'ambassadeurs**, charte graphique, page facebook... Nous cherchons ainsi à **diversifier les modes de communication** afin de nous adresser au plus grand nombre. Nous restons cependant convaincus que le «bouche à oreille» est le plus efficace. En effet, une grande majorité des personnes interrogées nous indique que ce mode de communication reste le plus mobilisateur.

Ainsi, l'idée d'un réseau d'ambassadeurs est de pouvoir avoir dans chaque village du territoire (ou par regroupement de 2 pour les plus petits), des "Ambassadeurs", une à deux personnes qui seraient les **relais pour VHB** :

- à qui nous transmettons des informations à afficher ou à distribuer dans les lieux clés du village
- qui sont porte paroles des informations de VHB pour les habitants
- qui peuvent nous transmettre des remarques, paroles d'habitants

Concrètement, nous les sollicitons, environ trois fois dans l'année : nous leur transmettons tracts ou affiches afin qu'elles les distribuent aux endroits adéquats dans leurs communes. Nous les tenons régulièrement informés et nous les sollicitons au niveau d'une veille dans les villages. avec les collègues concernés.





écoute  
accompagnement  
hors les murs  
accueil  
partenaires  
présence  
partenariat  
présence  
orientation  
aller vers

aller vers  
communes  
proximité  
aller vers  
écoute  
présence  
orientation  
partenaires  
itinerance  
accueil  
communes

information  
proximité  
écoute  
orientation  
itinerance  
outil de veille  
hors les murs  
proximité  
partenariat  
communes  
Ressources locales  
partenaires  
itinerance  
information  
accueil  
accompagnement  
Information  
hors les murs

# 12

# LEXIQUE

|                   |   |
|-------------------|---|
| <b>ADMR</b>       | Aide à Domicile en Milieu Rural   |
| <b>CA</b>         | Conseil d'Administration  |
| <b>CAF - CNAF</b> | Caisse d'Allocations Familiales - Caisse Nationale d'Allocations Familiales |
| <b>CCHVA</b>      | Communauté de Communes de la Haute Vallée d'Azergues                        |
| <b>CCSB</b>       | Communauté de Communes Saône Beaujolais                                     |
| <b>CDD</b>        | Contrat à Durée Déterminée  |
| <b>CDI</b>        | Contrat à Durée Indéterminée  |
| <b>CEE</b>        | Contrat d'Engagement Éducatif   |
| <b>C-OR</b>       | Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhôdanien                             |
| <b>EHPAD</b>      | Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes                |
| <b>EVS</b>        | Espaces de Vie Sociale (dispositif de la CAF)                               |
| <b>FAVE</b>       | Faire Emerger et animer des Actions à Visée Emancipatrice (Formation)       |
| <b>HB</b>         | Haut-Beaujolais   |
| <b>HVA</b>        | Haute Vallée d'Azergues   |
| <b>MARPA</b>      | Maison d'Accueil Rural pour Personnes Âgées                                 |
| <b>MDR</b>        | Maison Du Rhône   |
| <b>MSA</b>        | Mutualité Sociale Agricole  |
| <b>PARM</b>       | Plan d'Actions et de Revitalisation du Milieu Rural                         |
| <b>PIMMS</b>      | Point d'Information Médiation Multiservices                                 |
| <b>PJJ</b>        | Protection Judiciaire de la Jeunesse  |
| <b>SCIC</b>       | Société Coopératives d'Intérêt Collectif                                    |
| <b>RAMi</b>       | Relais d'Assistants Maternels itinérant                                     |
| <b>VAC</b>        | Vacances À la Carte : accueil de loisirs 3-11 ans de VHB                    |



# 13

## PROJET JEUNESSE



## Projet «Prestation de service Jeunes» (Ps Jeunes)- 2019 - Période couverte par le projet : du..... au .....

A retourner avant le 8 février 2019 à l'adresse mail suivante :  
jean-pierre.grenier@cafrhone.cnafmail.fr

### 1) Identification de la structure

#### Nom de la structure : Vivre en Haut Beaujolais (VHB)

Adresse : 14 rue de l'hôtel de Ville – Monsols – 69860 Deux-Grosnes  
☎ : 04 74 04 73 87 fax :  
Adresse mail : secretariatvhb@orange.fr

#### Nom du gestionnaire : Vivre en Haut Beaujolais (VHB)

Nature juridique : Association  
Adresse : 14 rue de l'hôtel de Ville – Monsols – 69860 Deux-Grosnes  
☎ : 04 74 04 73 87 fax :  
Adresse mail : direction@centresocialvhb.fr  
Nom et prénom du signataire de la convention « Ps jeunes » (Maire pour une structure municipale, Président pour une structure associative ou intercommunale) : Stéphanie Thomas Co-Présidente

#### Contacts :

##### **Animateur(s) qualifié(s) concerné(s) par la Ps jeunes :** *Pour chacun des animateurs :*

Nom et Prénom : TOUCHAL Natacha  
Fonction : coordinatrice jeunesse  
☎ : 04 74 04 73 87 Adresse mail : jeunessevhb@orange.fr

##### **Responsable hiérarchique du/des animateur(s) concerné(s) par la Ps jeunes :**

Nom et Prénom : NOURRY-GARDIEN Gaëlle  
Fonction : Directrice du Centre Social  
☎ : 04 74 04 73 87 Adresse mail : direction@centresocialvhb.fr

## 2) Diagnostic : Présentation synthétique des enjeux du territoire sur le champ de la jeunesse

- **Objectif :** Identifier les besoins, les ressources, les éléments à améliorer...
- Pour cela, présenter, par exemple :
  - l'environnement social et la typologie du public « jeunes » du territoire,
  - l'analyse des besoins et des attentes des jeunes et de leurs familles,
  - l'état des lieux de l'offre sur le champ de la jeunesse (grandes lignes de la politique jeunesse du territoire, instances de pilotage et de coordination, dispositifs et acteurs jeunesse présents...),
  - la structure porteuse du projet « Ps jeunes », notamment ses actions à destination du public 12-25 ans avant la mise en place de ce projet
- Décrire la méthodologie utilisée pour recueillir ces différents éléments : par exemple :
  - S'appuyer sur les diagnostics existant sur le territoire sur le champ de la jeunesse,<sup>1</sup> (lister ces diagnostics),
  - Réactualiser, si nécessaire, les données socio-démographiques exploitées dans ces diagnostics existants,
  - Compléter éventuellement l'exploitation de ces diagnostics, en associant des acteurs locaux (élus et professionnels), des jeunes et des familles.

#### État des lieux de l'offre

Les intercommunalités dont dépendent VHB n'ont pas la compétence Jeunesse. Seul le territoire de la Haute Vallée d'Azergues pourraient être concerné par la compétence Culture de la C-OR et par celle liée à la politique de la ville (Grandiris et Lamure sont concernées en complément de la politique de la ville au titre de la politique de cohésion sociale).

Acteurs présents : 3 collèges, une MFR, une MECS (19 places de 5 à 18 ans). La Mission Locale par le biais de permanences au Centre Social. La PJJ (locaux à Villefranche). Quelques associations de jeunes (Lamure, Claveisolles).

Jusqu'à présent, le Centre Social était limité dans son développement avec une seule animatrice enfance jeunesse 3-25 ans !

1

Par exemple : diagnostics réalisés dans le cadre du Schéma départemental des services aux familles (Sdsf), de la Convention territoriale globale (Ctg), du Contrat enfance et jeunesse (Cej), des Projets éducatifs de territoire (Pedt), du Contrat de ville, du Projet social d'un Centre social, ...

## Méthodologie

Diagnostic effectué dans le cadre du renouvellement du Projet Social 2017-2021.

Diagnostic réactualisé et Projet Social évalué en continu notamment au cours d'instances animées par VHB :

- Comité de pilotage jeunesse
- Comité des financeurs du Centre Social
- Pauses partenariales

Étude petite enfance – enfance – jeunesse sur la Communauté de Communes Saône Beaujolais conduite par le Département du Rhône de janvier à septembre 2017.

Nous avons en projet pour 2019 un diagnostic sur la Haute Vallée d'Azergues qui nous permettrait d'approfondir les diagnostics existants en parallèle d'une présence plus importante de l'animatrice sur le terrain.

### 3) Description du projet « Ps jeunes »

**NB :** Mettre en évidence les évolutions par rapport aux actions portées avant la mise en place de la Ps jeunes

#### 3.1 Identification du territoire

Définition précise du territoire couvert par le projet Ps jeunes : *liste exhaustive des quartier(s), commune(s) et/ou intercommunalité(s) concernés :*



L'association Vivre en Haut Beaujolais (VHB) est née suite au travail effectué dans le cadre du PARM<sup>2</sup> mis en place fin 1994 par la MSA<sup>3</sup>. Le territoire concerné par le PARM à ce moment-là était défini par l'Europe (financeur du PARM) et le territoire d'intervention des assistants sociaux de la MSA mis à disposition dans ce cadre. Il s'agissait des cantons de Lamure sur Azergues et de Monsols. Le premier projet social est parti de ce territoire là, en accord avec les élus, les partenaires, les financeurs.

Les communes du territoire font actuellement partie de deux communautés de communes différentes (CCSB = Communauté de Communes Saône Beaujolais et C-OR = Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien) et de deux cantons différents (Tarare et Thizy les bourgs).

La répartition des équipements est inégale sur le territoire. En 2016 des structures ont quitté le

<sup>2</sup> Programme d'Actions et de Revitalisation du Milieu Rural

<sup>3</sup> Mutualité Sociale Agricole

territoire : la gendarmerie et la trésorerie à Monsols, l'Internat la Farge à Propières. La restructuration du Département et sa nouvelle organisation territoriale conduisent à une ouverture moins importante des MDR sur Monsols et sur Lamure (2 jours par semaine). Même si les élus sont mobilisés, les habitants sont inquiets pour les écoles, la Poste et les agences postales, l'accès aux soins. Les habitants se sont par exemple mobilisés pour le maintien de la ligne de train dans la vallée d'Azergues et les élus réfléchissent actuellement dans la même Vallée d'Azergues autour du maintien d'une médecine de proximité. Des habitants, accompagnés par VHB, se mobilisent actuellement pour la reprise d'ateliers informatiques au centre multimédia à St Mamert. Mais les gains sont souvent de courte durée.



### 3.2 Public visé

- **Tranche d'âge visée :**

*En cas d'accueil de jeunes de plus de 18 ans :* Présenter les moyens mis en œuvre pour faciliter les coopérations et les échanges entre les jeunes majeurs et les mineurs accueillis.

**Les 12-15 ans :** public principal de ce projet, indépendamment des contacts que VHB a pu avoir avec eux dans le cadre des centres de loisirs 3-11 ans, les contacts se font avant tout au sein des collèges, puis les relations se nouent aussi lors des accueils pendant les vacances scolaires. Sur un territoire éclaté comme celui de VHB, le collège est le lieu qui nous permet de transmettre des informations aux jeunes et à leur famille, de leur projet des activités sans être confronté aux problèmes de mobilité, de ne pas être en concurrence avec leurs autres activités (sportives, culturelles, amicales...).

**Les 15-18 ans :** pour les jeunes scolarisés au lycée, c'est une période au cours de laquelle ils sont peu présents sur le territoire, leur vie de lycéen se construisant à Belleville, Villefranche ou Tarare. Nous accueillons et accompagnons essentiellement une partie de ceux qui sont scolarisés en MFR et qui sont à la recherche de stages, ceux qui sont accompagnés par la Mission Locale et les animateurs ou futurs animateurs qui intègrent nos équipes et passent leur BAFA.

**Les 18-25 ans :** les jeunes de cette tranche d'âges sont assez éloignés du centre social hormis pour ceux qui continuent à y être animateur ou qui sont accompagnés par la Mission Locale.

Le diagnostic envisagé en 2019 devrait nous permettre d'approfondir l'état des lieux autour de ces deux dernières tranches d'âge, de mettre en lumière les besoins et de voir comment nous pouvons nous en saisir.

- **Typologie du public visé :**

*En particulier :*

- Répartition filles / garçons
- Typologie du public visé par les actions permettant « d'aller vers » un nouveau public

- **Nombre prévisionnel de jeunes touchés dans le cadre du projet Ps jeunes :**

- Nombre prévisionnel de 12-17 ans : 150 (ateliers collège) + 70 (VAC) + 5 (BAFA)
- Nombre prévisionnel de 18-25 ans : 10 (BAFA et VAC)

### 3.3 Objectifs

*NB : Pour les projets « Ps jeunes » portés par une structure ayant d'autres activités (ex : Centre social, Espace de vie sociale, Mjc), mettre en évidence l'articulation avec les objectifs du projet global de la structure.*

- **Objectifs généraux :**

Les objectifs du projet jeunes sont complètement intégrés dans le projet social 2017-2021. Le projet jeunes est une des déclinaisons du projet social sur le territoire du Centre Social.

- **Objectifs opérationnels :**

| Axes et objectifs généraux et opérationnels du Projet social et du projet familles 2017-2021 en lien avec le projet « PS jeunes »   | Objectifs généraux du projet Jeunesse  | Objectifs opérationnels   |
|---|--|---|
| <p><b>BIEN VIVRE SUR SON TERRITOIRE : bien grandir, bien vieillir et à tout âge se cultiver, découvrir, partager, apprendre</b></p> <p>- Renforcer la mission d'accueil et d'orientation du centre social</p> <p>* Animer sur le HB et la HVA, un espace d'accueil individuel afin d'écouter, orienter, accompagner les habitants autour de ce qui les préoccupe</p> <p>* Assurer une veille et une écoute large sur le territoire par rapport aux préoccupations des habitants</p> <p>* Faire en sorte que la fonction soit portée de manière transversale par l'ensemble de l'équipe.</p> <p>- Favoriser une santé<sup>4</sup> au sens large à tout âge</p> <p>* Poursuivre les actions favorisant la découverte, les apprentissages</p> <p>* Développer des actions allant dans ce sens : de prévention / de loisirs</p> | <p><b>Susciter le plaisir, stimuler la créativité, l'envie de faire et d'apprendre</b></p> | <p>* En concevant et en développant, de façon cohérente et créative, des projets d'animation basés sur un thème, une histoire imaginaire ou un savoir - faire.</p> <p>* En se questionnant sur les moyens, les savoirs – faire et les</p> |

<sup>4</sup>La **santé** est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité (préambule déclaration OMS).



|   |  |  |
|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>* Favoriser l'estime de soi</li> <li>* Offrir une écoute bienveillante aux personnes</li> </ul>  |  | <p>objectifs pédagogiques à mettre en jeu.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* En se donnant pour ce faire, des outils d'inspiration et de communication directement liés au monde de l'adolescence.</li> <li>* En adaptant son projet et sa prestation à l'âge et aux consignes de sécurité.</li> </ul>  |
| <p><b>BIEN VIVRE ENSEMBLE SUR SON TERRITOIRE : être en lien</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser les échanges de proximité, les solidarités entre des groupes de pairs, entre personnes différentes</li> <li>et soutenir l'ouverture à l'Autre</li> <li>* Animer des espaces d'échanges, favoriser la création de liens et de réseaux</li> <li>* Favoriser la mixité au travers des actions, intergénérationnelles et intercommunales notamment</li> <li>* Penser l'itinérance et l'accessibilité dans la mise en place des actions.</li> <li>* Animer le partenariat</li> <li>* Coordonner la transversalité des actions en interne CS</li> <li>- Accompagner des projets d'habitants</li> <li>* Aider, accompagner des groupes d'habitants à faire émerger et à mettre en œuvre leur projet</li> <li>* Accompagner l'autonomisation d'activités existantes</li> </ul> | <p><b>Favoriser les relations entre pairs, avec les adultes et l'environnement</b></p> <p><b>Permettre à chaque membre (jeunes + équipes pédagogiques) d'être partie prenante dans le projet et l'organisation des activités</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>* En déclenchant une dynamique collective, solidaire et coopérative.</li> <li>* En concevant des règles de vie communes précises, claires, positives et facilement compréhensibles et applicables.</li> <li>* En créant un environnement propice à la collaboration et à la non-violence.</li> <li>* En proposant une formation ludique autour des compétences psycho-sociales et émotionnelles.</li> <li>* En organisant des temps de travail collectif où tous les points de fonctionnement sont abordés en détails et en fonction des activités .</li> <li>* Par l'échange et la recherche d'outils appropriés. Et par la mise en place de sessions de formation sur des thèmes choisis (secourisme, communication...)</li> <li>* En définissant les groupes de travail sur les différents accueils et projets d'animation. Le rôle de chacun des membres est défini en</li> </ul> |

|  |  |   |
|--|--|---|
| <p><b>AGIR SUR SON TERRITOIRE être acteur et citoyen</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer la mission d'information et de formation du centre social</li> <li>* Animer le partenariat : le favoriser, le développer, envisager des projets communs</li> <li>* favoriser la relation élu-citoyen : animer le dialogue entre les habitants et les décideurs</li> <li>* Être un lieu où se développe l'éducation populaire, où on informe et on forme les habitants et où les habitants s'informent et se forment entre eux</li> <li>- Favoriser l'appropriation du territoire par les habitants</li> <li>* Permettre aux habitants de s'exprimer, de débattre et d'échanger sur les préoccupations de la vie quotidienne et citoyenne</li> <li>* Etre vecteur de ce qui se passe</li> <li>* Accompagner des projets d'habitants (voir axe 2)</li> <li>- Lutter contre les inégalités, les fragilités</li> <li>* Créer les conditions d'émergence du pouvoir d'agir des habitants</li> <li>* Animer des actions collectives à visée émancipatrice</li> </ul> | <p><b>Accompagner les jeunes vers l'autonomie en les rendant acteurs et responsables</b></p> | <p>fonction de ses compétences et de ses qualifications.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* En organisant des instances de discussion et d'écoute avec les jeunes à propos d'actions faites ou à faire par le biais d'activités ludiques.</li> <li>* En suscitant l'implication des jeunes dans les temps d'installation, de rangement des activités et de vie quotidienne.</li> <li>* En favorisant avec les jeunes l'expression des émotions, ainsi qu'une communication bienveillante et constructive.</li> <li>* En accompagnant les projets des jeunes là où ils sont et là où ils en sont.</li> </ul> |
| <p><b>ETRE PARENT SUR SON TERRITOIRE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accompagner les parents dans leurs préoccupations individuellement ou collectivement</li> <li>* Coordonner les différents professionnels du CS qui interviennent dans le champ de</li> </ul>   |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>* En favorisant les occasions de rencontres (au départ et retour des activités, au collège lors des portes-ouvertes et des réunions de rentrée, lors de réunions spécifiques d'information, dans les autres</li> </ul>   |

|   |   |  |
|---|---|--|
| <p>la parentalité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre vecteur d'informations en lien avec la parentalité et les préoccupations des parents (mode de garde, scolarité, orientation, santé au sens large...)</li> <li>* Mettre à disposition de l'information, de la documentation</li> <li>- favoriser les échanges entre parents d'enfants de tous âges et réflexion sur leur parentalité</li> <li>* S'appuyer sur leurs connaissances, savoir-faire et expérience en les développant dans les relations entre parents, dans les activités et dans l'émergence de nouveaux projets</li> </ul> | <p><b>Permettre aux parents d'être associés aux projets et d'être pris en compte dans leur rôle de parents et de citoyens</b></p> | <p>activités du centre social...).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* En élargissant la relation avec les parents à une dimension plus participative qu'administrative et afin que la coéducation se traduise davantage en actes concrets.</li> <li>* En travaillant avec les autres acteurs de la parentalité, en interne avec les autres professionnels du Centre Social et en externe avec les partenaires intervenant sur ce champ.</li> </ul> |
|---|---|--|

### 3.4 Plan d'actions

En particulier :

- Faire apparaître clairement en quoi les actions permettent de rechercher l'implication active et l'engagement des jeunes dans la réalisation de leurs projets.
- Mettre en évidence les démarches permettant « d'aller vers » un public ne fréquentant pas la structure jusqu'à présent : actions « hors les murs », ...

#### **Permettre l'autonomie et le libre choix des activités tout en étant acteur et responsable de leur choix.**

Le libre choix des activités est une des conditions de base. Avoir le choix, c'est être décideur et responsable de ses choix. Il limite au maximum les problèmes liés à l'inscription de jeunes désintéressés. Il est offert la possibilité d'un accueil à la 1/2 journée, à la journée ou à la semaine avec hébergement.

Les activités font l'objet d'un projet réalisé par le jeune ou le groupe dans lequel leur investissement est la condition sine qua non.

#### **Favoriser la mixité entre jeunes d'origines géographiques différentes, et entre personnes de générations différentes.**

Les informations et dossiers d'inscriptions en ligne, sont aussi distribués par le biais des établissements scolaires, des mairies, Maisons du Rhône, offices du tourisme de façon simultanée sur toutes les communes du territoire de VHB. Cette diffusion permet un rassemblement des jeunes habitants de façon régulière ou saisonnière sur le territoire et en dehors. De même les inscriptions sont aussi ouvertes aux communes extérieures et/ou alentours.

#### **Valoriser les ressources locales : découverte de la région, de ses potentialités et de ses activités.**

Les activités proposées doivent aussi utiliser au maximum les ressources locales, s'appuyer sur les associations existantes (sportives, culturelles...), sur les artisans, commerçants du secteur (boulangers, agriculteurs...), sur les initiatives des jeunes eux-mêmes. Elles leur permettent ainsi de redécouvrir les différentes ressources de leur territoire et de mieux les utiliser durant toute l'année. La participation des bénévoles issus de villages du territoire, permet une très grande intégration de la structure dans le tissu local et de nombreux échanges.

#### **Faire découvrir et apprécier des activités et des environnements géographiques nouveaux en incitant à la mobilité.**

Par leur nature, les activités doivent être un moment privilégié dans la vie des jeunes accueillis que ce soit en Accueil de Loisirs Sans Hébergement, en court – séjour ou en atelier périscolaire. Par les relations qu'il pourra nouer avec les autres jeunes, les adultes qui l'entourent, l'adolescent aura l'occasion de vivre une expérience différente et complémentaire à son quotidien. Elle lui permettra de développer sa sociabilité, son autonomie et d'ouvrir sa curiosité sur l'extérieur.

Ces activités extérieures doivent permettre de travailler également la question de la mobilité en milieu rural.

#### **Favoriser les pratiques citoyennes et le pouvoir d'agir, promouvoir les actions de protection de l'environnement**

D'autres valeurs fondamentales de citoyenneté et de démocratie sont développées par l'information, les échanges, le dialogue, l'expression, la confrontation d'idées et la concertation dans le cadre même des activités et de la vie quotidienne en collectivité.

La sécurité physique, morale et affective des jeunes est un souci permanent. C'est la raison pour laquelle un accompagnement par un ou plusieurs adultes, plus ou moins distant, est de mise sur les activités.

Aussi, à l'heure où la préoccupation sur notre avenir environnemental s'intensifie par des faits de plus en plus avérés, ces valeurs, s'accompagnent le plus possible dans la pratique, de sensibilisations et de procédés soucieux de protéger la nature, et par –de là, contribuer à nous protéger nous-même.

#### **Mettre les parents au cœur de notre travail.**

Plus que seulement informés des activités de leurs enfants, les parents seront associés et sollicités dans leur élaboration et leur mise en œuvre, notamment autour des questions de mobilité.

Les parents seront également pris en compte dans leur vécu : comment perçoivent-ils l'adolescence et quels besoins ressentent-ils à ce sujet ? Et plus largement ils seront pris en

compte en tant qu'individu, habitant et citoyen.

### **Animer le partenariat autour de la thématique « jeunesse »**

Instaurer une collaboration étroite et complémentaire avec les autres professionnels du territoire ayant en charge l'éducation des jeunes (professeurs, CPE, éducateurs PJJ...)

### **LES ACTIONS TRANSVERSALES AVEC LE SECTEUR FAMILLES-HABITANTS ET SENIOR DE VHB**

Au fil des années, VHB s'est enrichi d'activités relatives à des tranches d'âges différentes, mais force est de constater que cette sectorisation ne correspond pas toujours à la réalité du fonctionnement de la structure. De plus en plus, et du fait de l'itinérance, les publics et les problématiques sont abordés de façon transversale. C'est ainsi, que différentes actions sont mises en commun et coordonnées entre les jeunes et des enfants, les jeunes et des parents, les jeunes et des retraités. Elles ont lieu sous diverses formes et avec divers partenaires le cas échéant. Parmi elles, on compte : des conférences et ateliers autour de la parentalité, des rencontres intergénérationnelles, des interventions d'animation auprès des plus petits ou plus âgés, un réseau de baby-sitting...

Des actions dont la teneur et la mise en place se développent au fil des envies d'agir des différents publics.

L'animatrice jeunesse participe également aux réunions parentalité internes au Centre Social.

### **L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES ET DE LEURS PROJETS**

L'accompagnement se fait conformément à la fiche-action du projet social 2017-2021 (voir fiche en annexe), en l'adaptant aux spécificités du public.

#### **3.5 Modalités de mise en œuvre du projet**

- **Amplitude de fonctionnement** (accueil dans les locaux et actions hors les murs) :
  - Périodes (période scolaire, vacances), jours et horaires de fonctionnement (accueil dans les locaux et actions « hors les murs ») :

Pendant la période scolaire : accueil dans les collèges de Monsols et Lamure mardi, jeudi, et/ou vendredi, pendant la pause méridienne et pendant des heures libérées dans la journée (étude) ou des heures de vie de classe en accord avec l'équipe pédagogique.

Pendant les petites vacances scolaires (sauf Noël) : les mercredis en journée ou 1/2 journée + « aller vers »

Au mois de juillet : 3 camps de 5 jours + « aller vers »

- Nb total annuel de jours de fonctionnement : 99

- **Modalités d'inscription :**

Selon les différents types d'accueil et d'activités proposés, préciser notamment :

- si une inscription préalable est obligatoire ?
- si une régularité dans la fréquentation des jeunes est requise ?
- si les jeunes peuvent entrer et sortir librement de l'accueil
- si une participation financière est demandée ?
  - ⇒ Si oui : Quel type ? (Cotisation ? Paiement à l'activité ?...) ?
  - Y a-t-il une modulation des tarifs en fonction des ressources ?

Pour les activités pendant les vacances scolaires une inscription préalable est nécessaire (par téléphone, en réflexion pour une inscription par internet) et une participation financière est demandée (adhésion annuelle de 4 € et participation en fonction de l'activité et du quotidien familial).

Au collège, seule l'adhésion est demandée (sauf lorsque c'est l'établissement qui prend la cotisation structure). Pour tous les ateliers une inscription préalable est nécessaire (possible en cours d'année pour l'atelier jeux). La régularité dans la fréquentation est requise. Les jeunes peuvent entrer et sortir librement des ateliers jeux.

- **Modalités de présence des animateurs sur internet et sur les réseaux sociaux :**

Une réflexion est en cours, à l'échelle du centre social, autour de l'utilisation des outils numériques (lesquels, pourquoi, comment, par qui?). Tout comme dans l'aller vers physique, nous tenons à connaître l'environnement, les acteurs en contexte avant d'y être nous-mêmes présents.

Un travail commun est mené avec le collège de Monsols autour de l'utilisation des réseaux sociaux (en direction des collégiens et en direction des parents).

- **Modalités de communication sur le projet Ps jeunes :**

- A destination des jeunes : par l'animatrice et la diffusion de documents au sein des collèges, par la Mission Locale
- A destination des familles : par le courriel d'infos mensuel, par le site internet, par les différents documents de communication, par des réunions (préparation des camps...)
- A destination des partenaires : par le courriel d'infos mensuel, la pause partenariale, les réunions ou comités de pilotage, les rencontres individuelles.

Une personne a été recrutée pour l'accueil à Lamure et pour la communication autour du Centre Social et des activités. C'est elle qui réalise les flyers et autres documents, la mise à

jour du site internet, le courriel envoyé mensuellement aux adhérents et aux partenaires, la revue de presse et les communiqués de presse...

Depuis 2017, des ambassadeurs diffusent les informations dans leur commune et font remonter des informations. Pour une ou deux communes il y a un ambassadeur tournée vers les familles et l'autre vers les retraités.

• **Modalités d'intégration dans le partenariat local :**

- *Intégration du projet « Ps jeunes » au sein de la politique jeunesse du territoire (participation de la structure aux instances de pilotage et de coordination, articulation avec les dispositifs existants)*

Il n'y a pas de politique jeunesse du territoire proprement dite. Chaque communauté de communes, sans en avoir la compétence totale, organise des choses à l'échelle de la communauté de communes (coordination autour des ALSH, politique de la ville...).

L'animatrice représente VHB au sein du Conseil d'Administration du Collège de Monsols en tant que personne qualifiée et elle va intégrer cette année un groupe de travail du Conseil Intercommunal de Prévention de la Délinquance animé par la C-OR.

Nous animons un comité de pilotage Jeunesse avec les acteurs du territoire concerné.

- *Partenariats mobilisés dans le cadre du projet « Ps jeunes » : Lister l'ensemble des partenaires mobilisés en précisant pour chacun la nature du partenariat développé*

Les partenaires interviennent à différents niveaux : transmission d'informations à leur public et orientation vers le centre social, mise à disposition de locaux, conception de projet avec le centre social, mise en oeuvre avec le centre social, financement du fonctionnement et/ou des activités.

Afin de mieux se connaître pour mieux orienter les habitants, afin de redynamiser et de faire vivre le partenariat autour du centre social, une action a été mise en place : **“la pause partenariale”**. Il s'agit de se retrouver une fois par trimestre chez un partenaire du Haut Beaujolais et un de la Haute Vallée d'Azergues entre 12h15 et 13h45 pour faire connaissance si besoin, échanger des informations, échanger autour d'un thème commun, réfléchir à des problématiques du territoire...

Au niveau jeunesse un comité de pilotage est organisé en fonction des besoins, de l'actualité et de la disponibilité des partenaires. La thématique jeunesse est également abordée au cours des comités des financeurs, réunissant les partenaires financiers du Centre Social, qui ont lieu 1 à 2 fois par an.

| PARTENARIAT                                     | Information | orientation | Mise à dispo de locaux par VHB | Mise à dispo de locaux à VHB | Comité pilotage jeunesse | Pause partenariale | VHB participe à leurs instances ou groupe de travail | Projet, actions en commun | Financement |
|---|-------------|-------------|--------------------------------|------------------------------|--------------------------|--------------------|--|---------------------------|-------------|
| Établissements scolaires (collèges...)          | x           |             |                                | x                            | x                        | x                  | x  | x                         |             |
| Mission Locale                                  | x           | x           | x                              |                              | x                        | x                  |  |                           |             |
| PJJ   | x           | x           |                                |                              | x                        | x                  |  |                           |             |
| DRDJSCS (agrément Jeunesse Education Populaire) |             |             |                                |                              | x                        |                    |  |                           | x           |
| Maison des adolescents (Villefranche)           | x           | x           |                                |                              |                          |                    |  |                           |             |
| Les MDR   | x           | x           |                                |                              | x                        | x                  |  |                           |             |
| Les communes                                    | x           | x           |                                | x                            | x                        |                    |  |                           | x           |
| CCAS Monsols                                    |             |             |                                |                              |                          |                    |  | x                         | x           |
| Com de Communes Saône Beaujolais CCSB           | x           | x           |                                |                              | x                        |                    |  |                           |             |
| Com d'aggl de l'Ouest Rhodanien C-OR            | x           | x           |                                |                              | x                        |                    | x  |                           |             |
| MSA   | x           | x           | x                              |                              | x                        | x                  |  |                           | x           |
| CAF   | x           | x           |                                |                              | x                        |                    | x  |                           | x           |
| Associations locales                            | x           | x           |                                |                              |                          | x                  |  | x                         |             |
| FCS du Rhône - URACS                            |             |             |                                |                              |                          |                    | x  |                           |             |

• **Modalités d'association des parents**

*Si le projet « Ps jeunes » est développé par un centre social qui bénéficie par ailleurs de la Ps « animation collective famille », les complémentarités et articulations entre le projet « Ps jeunes » et le projet familles doivent être décrites dans ce projet.*

Ils sont, autant que possible et nécessaire, intégrés dans l'organisation et la vie des accueils : participation à certaines activités et rencontres d'information (camps, réunions de rentrée,

conférences, théâtre-échange...), ils peuvent être sollicités comme personnes relais, pour du co-voiturage...

Ils sont informés du déroulement de la journée, de l'activité de leur enfant. Il en est de même sur les courts – séjours à l'arrivée et au départ des enfants où la présence des parents est sollicitée sur les lieux mêmes du séjour. Pendant le séjour, les parents ont la possibilité d'en suivre le déroulement soit par un appel téléphonique au centre social soit par un mail élaboré par la directrice, donnant, en milieu de séjour des nouvelles et quelques photos du groupe.

L'écoute des parents et les échanges (directs ou indirects) à propos des accueils et de leurs enfants, a lieu également sur d'autres instances ou activités de VHB.

Le projet de théâtre d'improvisation, nouvellement développé dans le cadre de ce projet, est axé en partie sur des échanges avec les parents autour de l'adolescence.

Dans le cadre des actions liées à la parentalité, les parents sont réunis lors d'actions au collège ou hors les murs (théâtre forum autour de l'adolescence à Lamure en 2018, conférence-atelier autour de l'adolescence au collège de Monsols en 2018, conférence autour des écrans au collège de Monsols en 2019 par exemple).

La place et la participation des parents sont réfléchies au sein de la commission parentalité interne au Centre Social et animée par la référente familles-habitants.

#### 4) Moyens mobilisés pour le projet « Ps jeunes »

**NB :** Mettre en évidence les évolutions par rapport aux actions portées avant la mise en place de la Ps jeunes

##### 4.1 Moyens humains

- **Organigramme :**

Renseigner le tableau ci-dessous pour chacun des animateurs intervenant dans le projet Ps jeunes :

| NOM Prénom      | Fonction   | Qualifications<br>(diplômes acquis et formations en cours)<br>et formations continues en lien avec les actions<br>du Projet « Ps jeunes »   | Expérience professionnelle<br>dans la conduite d'un projet d'animation auprès<br>d'adolescents et de jeunes adultes<br>(préciser la durée de l'expérience professionnelle) | Nb Etp<br>total | Nb Etp dans le<br>cadre du projet PS<br>jeunes (1)                         |
|-----------------|------------|---|--|-----------------|--|
| TOUCHAL Natacha | Animatrice | BE/ATEP<br>Licence Sciences de l'éducation en cours<br>SST<br>Formation autour de l'estime de soi,<br>l'éducation émotionnelle et la<br>communication bienveillante ainsi que de<br>la formation « Accompagner et animer des<br>actions collectives à visée émancipatrice »<br>avec l'Union Régionale des Centres<br>Sociaux. | 15 ans au Centre Social VHB sur un poste enfance-<br>jeunesse<br>6 ans comme aide-éducatrice au Collège de Lamure  | 1               | 1<br>jusqu'en 2019, son<br>temps était partagé avec<br>le secteur enfance. |

(1) Cf. missions du référentiel de compétences Ps jeunes :

- accueillir et mobiliser les jeunes ;
- accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets ;
- contribuer au développement d'une dynamique partenariale locale autour de la jeunesse.

- **Plan de formation :**

Détailler les formations (qualifiantes et non-qualifiantes) en lien avec le projet « Ps jeunes » prévues sur la période couverte par ce projet.

Sauveteur Secouriste du Travail (SST) / validation de la licence Science de l'éducation / stage de théâtre d'impro / « être animateur-animateur jeunes en centres sociaux : développer l'esprit critique, investir son territoire, animer des espaces démocratique » construite et portée par l'URACS

## 4.2 Moyens matériels

- **Locaux :**

- Décrire les principaux locaux d'accueil utilisés dans le cadre du projet « Ps jeunes » : *implantation géographique, aménagements intérieurs, équipements mis à disposition des jeunes.*
- Lister les différents locaux et sites utilisés lors des actions « hors les murs » et des actions itinérantes

Le Centre Social ne dispose pas de locaux propres permettant l'accueil d'activités. A Monsols et Lamure sur Azergues, a lieu l'accueil individuel tout public du Centre Social et l'accueil de permanences de partenaires comme la Mission Locale. Des rencontres, des réunions peuvent être organisées dans ces locaux avec au maximum une quinzaine de participants.

Les locaux utilisés sur le territoire sont mis à disposition par les communes (salle des fêtes, écoles...).

- **Autres moyens matériels :** *équipement numérique, véhicules utilisés pour les actions hors les murs, matériel d'activité...*

L'animatrice possède un ordinateur portable.

2 utilitaires pour le transport du matériel qui permet d'aménager les salles mises à disposition, du matériel de camps...

Du matériel pour les camps, des jeux pour les ateliers, une bibliothèque avec des ressources pédagogiques, un appareil photo avec un pied, des caméras, un vidéoprojecteur, un ampli.

Nous avons pour projet d'acheter un mini-bus 9 places.

## 5) Evaluation du projet « Ps jeunes »

### 5.1 Évaluation qualitative du projet « Ps jeunes » de la structure

- **Indicateurs d'évaluation spécifiques au projet « Ps jeunes » détaillé ci-dessus**

*Définir les indicateurs permettant de déterminer dans quelle mesure les objectifs propres au projet « Ps jeunes » de la structure ont été atteints.*

17

Les indicateurs sont ceux fixés dans la cadre de l'évaluation globale du projet social (voir ci-dessous) et certains des indicateurs utilisés au niveau national (voir en gras dans le 5.2).

- **Méthodologie d'évaluation**

*Détailler la méthodologie (exploitation des bilans d'activités, questionnaires jeunes, témoignages...) mise en œuvre pour déterminer dans quelle mesure les objectifs ont été atteints, et notamment en quoi l'offre a évolué dans le sens de prise d'initiative des jeunes.*

Les documents d'évaluation en annexe illustrent la méthode d'évaluation du projet jeunes par tous les acteurs du centre social car c'est la méthode d'évaluation du projet social global.

Pour chaque action du centre social, des objectifs sont fixés et des bilans sont réalisés.

Chaque année, le projet social (et par là-même les actions qui permettent de le mettre en oeuvre) est évalué :

- ⇒ Évaluation continue en équipe lors des réunions bi-hebdomadaires.
- ⇒ Évaluation individuelle avec chaque professionnel lors des entretiens d'évaluation, en mai avec la Directrice et en octobre avec la Directrice et une co-Présidente.
- ⇒ Évaluation en comité de Présidence lors d'une réunion par an.
- ⇒ Évaluation continue avec les partenaires et administrateurs.

Les outils utilisés sont un calendrier et des questions évaluatives.

→ voir document en annexe.

Pour les actions jeunesse, l'évaluation est faite avant tout avec les jeunes eux-mêmes puis avec les adultes-encadrants et les partenaires. Des outils propres à chaque action sont développés autour de l'atteinte ou non des objectifs que nous nous sommes fixés et que les jeunes se sont fixés.

18

## 5.2 Pour information : les indicateurs nationaux liés aux objectifs nationaux de la « Ps jeunes »

- Objectif 1 : Faire évoluer l'offre dans le sens de la prise d'initiative des jeunes
- Nombre d'heures dédiées à l'accompagnement de projets
- Nombre de projets sollicités par les jeunes auprès de la structure
- Nombre de projets accompagnés
- Nombre de projets aboutis
- Répartition des projets par thématique (citoyenneté et vie locale, sciences et techniques, culture, numérique, sports, vacances et loisirs, humanitaire et solidarité internationale...)
- % d'activités proposées par les jeunes
- Nombre d'actions/activités permettant la prise de parole, l'expression des jeunes
- Objectif 2 : Développer un partenariat local jeunesse et intégrer les actions soutenues dans ce partenariat
- Partenariat avec les établissements scolaires
- Partenariat local entre acteurs qui travaillent avec les jeunes
- Nombre de nouveaux partenariats en lien avec le projet « Ps jeunes » (préciser)
- Participation de la structure à une instance de pilotage ou de coordination de la politique jeunesse locale (préciser)
- Objectif 3 : Agir sur le cadre de travail des professionnels jeunesse
- % du temps dédié à la jeunesse sous la forme d'accompagnement de projets jeunes
- Ancienneté dans la structure des animateurs
- Départs d'animateurs jeunesse dans les 12 derniers mois / sur les 12 mois précédents
  
- Nombre d'animateurs jeunesse ayant bénéficié d'une formation en lien avec les missions du référentiel sur l'année
- Objectif 4 : Mobiliser les jeunes qui ne fréquentent pas la structure
- Nombre d'actions ou d'activités hors les murs ou dans de nouveaux lieux
- Nombre de projets impliquant des jeunes qui ne fréquentaient pas la structure